

**DESTINATION LORIENT - QUIMPERLÉ**

# **BILAN TOURISTIQUE 2019**

**OBSERVATOIRE N° 6**

Contact :

Christine Boissonnot-Delachienne  
02 97 12 06 69

Équipe projet :

Chloé Kerbellec-Le Crom  
Gilles Poupard  
Jean-Christophe Dumons

Directeur de la publication : Philippe Leblanche  
**ISSN 2118-1632**

## **SOMMAIRE**

INTRODUCTION	<b>4</b>
LA DESTINATION LORIENT - QUIMPERLÉ	<b>6</b>
I. LE POIDS DU TOURISME DANS L'ÉCONOMIE	<b>10</b>
II. L'OFFRE EN HÉBERGEMENTS	<b>14</b>
III. LA FRÉQUENTATION DES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES	<b>20</b>
IV. LA FRÉQUENTATION DES OFFICES DE TOURISME	<b>24</b>
V. L'OFFRE ET LA FRÉQUENTATION DES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES	<b>26</b>
VI. DES ÉVÉNEMENTS QUI BOOSTENT L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE	<b>42</b>
ANNEXES	<b>47</b>

## INTRODUCTION

Le tourisme est une activité majeure de l'économie mondiale. La France figure au 1<sup>er</sup> rang international des destinations touristiques, accueillant plus de 80 millions de touristes étrangers chaque année. Le poids du tourisme dans l'économie est indéniable : il représente 8% du PIB breton. A l'échelle locale, l'observatoire du tourisme sur la Destination Lorient - Quimperlé a pour objectif de suivre chaque année des indicateurs permettant de mesurer l'attractivité touristique de la Destination, d'identifier les forces et les faiblesses et de repérer les évolutions et tendances en cours.

### **Un outil d'observation du pays de Lorient créé en 2012, élargi au Nouveau pays de Lorient en 2018**

Cet observatoire des données touristiques, créé en 2012 par AudéLor pour suivre les indicateurs touristiques principaux et leurs évolutions, est une commande des élus communautaires. Elle est prévue dans le chantier 11 du Schéma de développement touristique 2012-2022 de Lorient Agglomération et évoquée dans l'axe 3.2 du Schéma de développement économique 2018-2021 de Quimperlé Communauté.

Ainsi, chaque année depuis 2012 pour Lorient Agglomération, et depuis 2018 pour Quimperlé Communauté, ce bilan fait état de la situation du tourisme via des données quantitatives et qualitatives, à travers divers indicateurs, complétés pour cette nouvelle édition.

En s'appuyant sur les différentes enquêtes régionales et les données locales, cet observatoire a pour objet de mieux connaître le profil des touristes qui viennent sur notre territoire, de mesurer la fréquentation touristique ainsi que l'impact économique du tourisme au niveau local.

Ce document, réalisé par AudéLor, est le résultat d'un travail collaboratif avec :

- Lorient Agglomération,
- Quimperlé Communauté,
- L'office de tourisme "Lorient Bretagne Sud Tourisme" (LBST),
- L'office de tourisme "Quimperlé Terre Océane" (QTO),
- Sellor,
- Segepex.

Nous remercions sincèrement l'ensemble des professionnels contactés pour leur contribution à ce bilan 2019.

**Cet observatoire, bilan de l'année 2019, ne tient pas compte de la crise sanitaire de la Covid-19, arrivée en France et en Bretagne en février 2020 qui a engendré des conséquences importantes sur l'économie touristique locale.**

### Des éléments de contexte en faveur d'un bilan relativement favorable

■ Le 1<sup>er</sup> trimestre 2019 a été marqué par des grèves (Gilets Jaunes) qui ont engendré de fortes baisses de fréquentation notamment de visiteurs étrangers (à l'échelle nationale, et surtout en région parisienne).

■ L'effet calendrier : l'année 2019 a compté 5 week-ends à rallonge entre le 22 avril et le 10 juin 2019 ;

■ Pendant l'été, la Bretagne, qui a connu un ensoleillement record en 2019, a parfois été considérée comme un "refuge climatique". Ceci a pu favoriser des séjours de dernière minute ou des séjours prolongés ;

■ En Bretagne : une baisse de fréquentation des touristes étrangers (-13% pour la clientèle britannique) compensée par davantage de clients "résidents" ;

### Un bilan régional plutôt positif en 2019

À l'échelle bretonne, l'année 2019 se caractérise par une progression de la fréquentation en saison<sup>1</sup> (+4,5% contre 2,2% pour la France métropolitaine). Cette progression est due à la croissance de la clientèle résidant en France (+6,6%), alors que celle en provenance de l'étranger a baissé (-3,3%). Si la clientèle britannique est la première en volume, sa fréquentation a cependant chuté de 13% par rapport à 2018.

Que ce soit pour les campings ou les hôtels, l'évolution de la fréquentation en saison en Bretagne est restée au-dessus des moyennes nationales : +4,3% pour les campings (+2,9% en France) et +2,4% pour les hôtels (contre +1,3% au niveau national).

### Une météo contrastée mais satisfaisante pour 2019

Le mois de juin a été particulièrement compliqué avec le passage de la tempête Miguel sur la Bretagne engendrant une baisse des températures. Il aura fallu attendre le 21 juin pour que le temps devienne à nouveau clément. Juillet a été exceptionnel sur le plan des températures et de la durée d'ensoleillement. Parmi les 5 stations de Bretagne où l'ensoleillement est relevé mensuellement, c'est celle de Lorient qui arrive en tête. La première partie du mois d'août a été moins chaude et moins ensoleillée, avec davantage de pluie. Avec le retour du soleil, les dix derniers jours du mois ont cependant permis de rééquilibrer les moyennes.

Sur l'ensemble de l'année 2019, **la station de Lorient enregistre le nombre le plus élevé d'heures d'ensoleillement parmi les 5 principales stations bretonnes avec 2054 heures.** Sur la période estivale (juin-juillet-août), le nombre d'heures d'ensoleillement a été de 810 heures, soit **+6,6% par rapport à 2018.**

(1) : en saison : d'avril à septembre - source : INSEE Analyse n°91 Saison touristique 2019



L'ESSENTIEL DU TERRITOIRE



**46 communes**  
**20 communes littorales**  
**275 830 habitants**  
 (+2% par rapport à 2011) soit 8,3% du total breton



**170 km de côte** soit 10% du linéaire breton  
**22 plages surveillées**

Heures d'ensoleillement (juin-août 2019) :  
**810 heures** soit **+6,6%** par rapport à 2018



## LES FONDAMENTAUX DE LA DESTINATION TOURISTIQUE

Ci-dessous pour chaque indicateur : la valeur 2019 (en effectif) et l'évolution 2018-2019 (en %).



**22** équipements majeurs de plus de **2000** entrées annuelles dont **5** de plus de 30 000

**16** ports de plaisance dont **1** port d'intérêt patrimonial

**9** bases nautiques, de surf ou d'eau vive

**1700 km** de sentiers de randonnées, **140 km** de GR34, des espaces VTT et des circuits d'orientation labellisés

**1** véloroute (la Littorale), **2** voies vertes (St-Brieuc - Lorient / Roscoff - Concarneau)

**2** golfs 18 trous

**19** points d'accueil physique (offices de tourisme)

**1** pays (16 communes) et **1** ville labellisés "Villes et Pays d'Art et d'Histoire"

**4** stations classées de tourisme et **9** "communes touristiques"

**1** Site "Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon" labellisé Grand Site de France en 2018



**1,1 million** de touristes (2016)

**52** hôtels

**56** campings

**5** villages de vacances

**6** résidences de tourisme

**2** auberges de jeunesse

**15 052** résidences secondaires



## CHIFFRES CLÉS 2019 ET TENDANCES 2018-2019

L'année 2019 a été marquée par des progressions favorables en termes de fréquentation d'hébergements et d'équipements de loisirs, avec **16 indicateurs en progression sur 19, dont 15 à plus de 5%**, 1 indicateur stable (entre -1% et +1%) et 2 indicateurs en baisse (par rapport à une très bonne année 2018).

Les indicateurs sables ou en progression

Les indicateurs en baisse



### FRÉQUENTATION DES HÉBERGEMENTS

- Nuitées en camping : **706 331** soit **+3,9%**
- Nuitées hôtelières : **417 301** soit **stable**
- Nuits réservées en résidences de tourisme : **151 663** soit **+6,2%**



### FLUX TOURISTIQUES

- Passagers (touristes) vers Groix : **285 138** soit **+5,1%**
- Nombre de croisiéristes : **4327** (via 9 paquebots) soit **+5,5%**
- Nuitées d'escale en ports de plaisance : **39 576** soit **-1,4%**
- Contacts et accueil physique en office de tourisme : **140 384** soit **+5,1%**

### ACTIVITÉS DES TOURISTES

- Entrées cumulées dans les 22 équipements majeurs de la Destination : **505 225**, soit **+6,2%**
- Visites guidées en ville (Lorient, Hennebont, Quimperlé) : **9899**, soit **+6,5%**
- Visites cumulées sur le site de Lorient La Base (Cité de la Voile Éric Tabarly), Sous-marin Flore, Musée sous-marin, visites guidées) : **219 630**, soit **+10,9%**
- Activités nautiques gérées par la SELLOR : **948 841 €** (chiffre d'affaires), soit **+6,8%**
- Visiteurs aux circuits Maison de la Mer : **1941** soit **+5,7%**
- Joueurs de passage dans les golfs : **9303** soit **+9,7%**
- Appli Rando Bretagne Sud : **150** circuits (piétons, cyclistes, cavaliers). Plus de **26 000** téléchargements des circuits en 2019



### FRÉQUENTATION DES ÉVÉNEMENTS PROFESSIONNELS

- SELLOR : **10 693** participants (189 événements), soit **+21,3%**
- SEGEPEX : **273 002** participants (234 événements), soit **+25,9%**

### ÉCONOMIE



- Festival Interceltique de Lorient : **800 000** festivaliers, soit **+6,7%**  
**24 millions d'€** de retombées économiques en 2017<sup>1</sup>
- Festival des Rias à Quimperlé : **60 000** festivaliers, soit **-7,7%**<sup>2</sup>  
**210 000 €** d'impact visiteurs en 2019<sup>3</sup>
- Football Club de Lorient : **169 395** spectateurs, soit **+30,3%**  
**21,6 millions d'€** de retombées économiques en 2017<sup>1</sup>
- Taxe de séjour collectée sur le territoire : **1 158 920 €**, soit **+25,9%**

(1) : AudéLor - Communication N°101 - GECE - Avril 2018

(2) : 3 spectacles annulés en 2019 pour cause de pluie.

(3) : Enquête 2019 commandée par Quimperlé Communauté auprès du Cabinet d'études et de sondages GECE



# UNE DESTINATION DE QUALITÉ RECONNUE À L'EXTÉRIEUR...

## ... DANS LES GUIDES TOURISTIQUES...

(Guide bleu Hachette, Guide Michelin, Le Routard 2020).

Sur 69 sites de la Destination Lorient - Quimperlé repérés dans ces 3 guides :

■ **7 sites sont étoilés\* dans les 3 guides :**

la Base des Sous-marins, le Musée Sous-marin, la Cité de la Voile Eric Tabarly, la Citadelle de Port-Louis, le Musée de la Compagnie des Indes, l'Abbatiale Sainte-Croix et la rue Dom Morice à Quimperlé,

■ **10 sites sont étoilés ou cités dans les 3 guides :** le Pouldu, l'Abbatiale Saint-

Maurice, le port de Doëlan, l'Écomusée de Groix, la Basilique ND-du-Paradis à Hennebont, l'Enclos du Port, le Quai des Indes, le Sous-marin Flore, le Manoir de Kernault, la porte Broërec'h à Hennebont,

■ **22 sites sont étoilés ou cités dans 2 guides,**

■ **30 sites sont étoilés ou cités dans un seul des trois guides.**

(voir tableau détaillé en annexe page 48)

## ... ET PAR DE NOMBREUX CLASSEMENTS OU LABELLISATIONS

Labels tourisme, patrimoine et développement durable (communes et sites)		
Communes touristiques	9	Larmor-Plage, Port-Louis, Guidel, Groix, Gâvres, Ploemeur, Pont-Scorff, Clohars-Carnoët, Moëlan-sur-Mer
Stations classées	4	Clohars-Carnoët, Moëlan-sur-Mer, Port-Louis, Larmor-Plage
Station verte	1	Scaër
Ville de surf	1	Guidel
Ville d'Art et d'Histoire	1	Lorient
Cité des Métiers d'Art	1	Pont-Scorff
Patrimoine du XXème siècle (devenu "Architecture contemporaine remarquable")	1	Lorient
Villes Historiques	3	Quimperlé, Port-Louis, Hennebont
Port d'intérêt patrimonial	1	Brigneau (Moëlan-sur-Mer)
Eden	2	Lorient, Ile de Groix
Pavillon Bleu (plages)	10	Les plages de Kervegant et Le Magouero à Plouhinec, les plages du Loc'h, La Falaise et Pen er Malo à Guidel, les plages de Bellangenêt, Grands Sables et Kérou à Clohars-Carnoët, les plages de Kerfany et Trénez à Moëlan-sur-Mer
Pavillon bleu (ports)	5	Port de plaisance de Kernével (Larmor-Plage), Port-Louis, Port de Gâvres, Port de Guidel, Port de Lorient Centre
Ports propres	8	Gâvres, Guidel, Larmor-Plage (Kernevel), le port de plaisance en centre-ville de Lorient, le pôle course au large, le port à flots et le port à sec de Lorient La Base, ainsi que Port-Louis
Réserves naturelles	3	Etangs du Petit et du Grand Loc'h (Guidel), François le Bail (Ile de Groix)
Espaces remarquables	1	Etangs du Petit et du Grand Loc'h (Guidel)
Grand Site de France	1	Dunes sauvages de Gâvres à Quiberon

(\*) : Le nombre d'étoiles correspond à une classification des sites par les guides. Par exemple, pour :  
 le Guide Bleu Bretagne Sud : \* : intéressant, \*\* : très intéressant et \*\*\* : exceptionnel,  
 le Guide Vert Michelin : \* : intéressant, \*\* : mérite un détour et \*\*\* : vaut le voyage,  
 le Guide du Routard : plus il y a de pictogrammes 'Routard', plus l'intérêt touristique est fort.



# 1 LE POIDS DU TOURISME DANS L'ÉCONOMIE

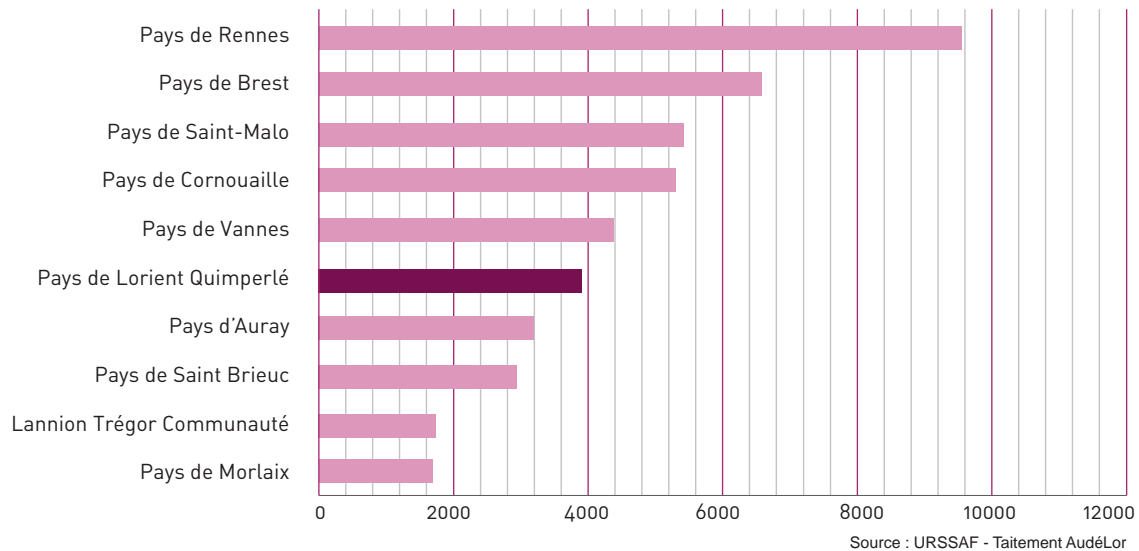
## DES EMPLOIS QUI CONTINUENT DE PROGRESSER EN 2019

Au 3<sup>ème</sup> trimestre 2019, on compte **3969 emplois en hôtellerie-restauration soit 6,3%** de l'emploi total de la Destination. Par rapport à 2018, l'emploi continue de progresser (+2%). À l'échelle bretonne, l'emploi en hôtellerie-restauration a évolué au même rythme (+2%) entre 2018 et 2019.

**Pour la Destination, il s'agit du plus haut niveau d'emplois depuis 10 ans.**

En 2019, la Destination Lorient - Quimperlé représente **7,5% de l'emploi breton en hôtellerie-restauration**. C'est le **6<sup>ème</sup> pays breton sur 21** en nombre d'emplois, **il maintient sa position par rapport à 2018**.

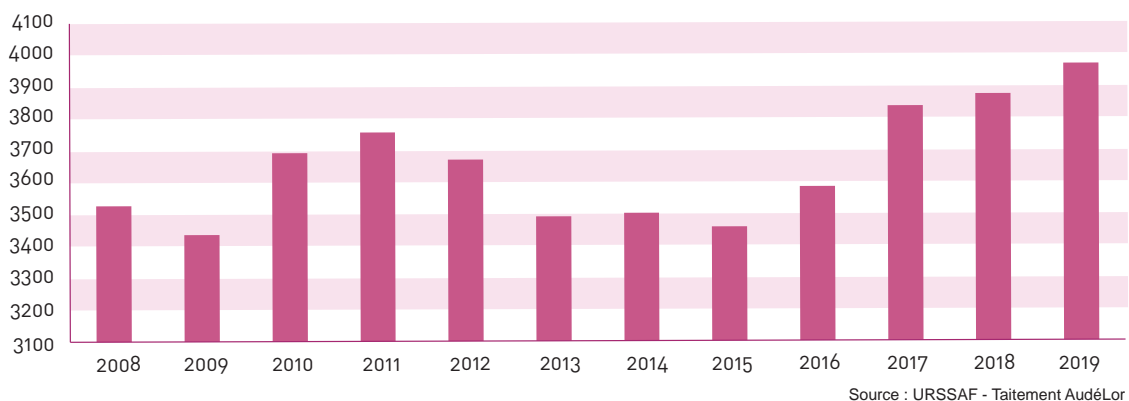
Nombre d'emplois salariés en hôtellerie restauration au 3<sup>ème</sup> trimestre 2019



Sur 5 ans, l'emploi dans l'hôtellerie-restauration a augmenté de **13,4%** (+467 emplois) soit une progression qui reste

inférieure à la progression régionale (16,3%). Le nombre d'emplois en 2019 est à son niveau le plus élevé depuis 2008.

Nombre d'emplois en hôtellerie - restauration dans la Destination Lorient - Quimperlé au 3<sup>ème</sup> trimestre de 2008 à 2019



## DES EMBauchES À LA BAISSe EN 2019 SAUF POUR LES CONTRATS LONGS

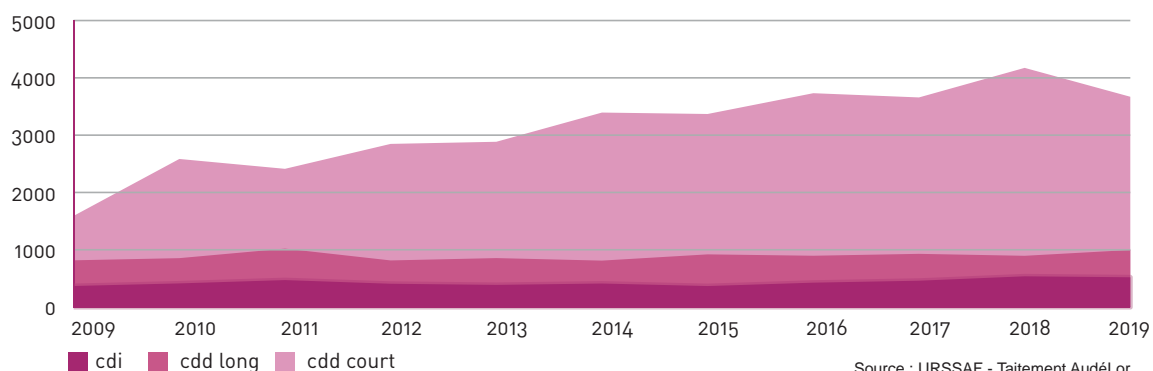
L'hôtellerie-restauration réalise **15 090 embauches en 2019** sur l'ensemble de la Destination. 71% des embauches sont des CDD courts (qui n'excèdent pas 1 mois). L'évolution est de -2,9 % par rapport à 2018 tous contrats confondus (contre -3,2% pour l'ensemble des embauches). Pour les contrats longs (CDI et CDD longs), cette progression est de **+ 7%** ; ces contrats restent néanmoins minoritaires (27%). En 2019, l'hôtellerie-restauration représente 16% des embauches totales sur l'année et **19% des embauches totales du 3<sup>ème</sup>**

**trimestre 2019 (pour 6,3% de l'emploi).**

Sur la période 2014-2019, on constate une évolution de +32,8% des contrats longs pour le secteur hôtellerie-restauration (contre +38% pour l'ensemble des secteurs d'activité),

En matière de recrutement dans l'hôtellerie-restauration, le poids du 3<sup>ème</sup> trimestre est en baisse ; il représente en 2019 : 34% des embauches de l'année contre 47% en 2014.

Les embauches en hôtellerie-restauration par type de contrat au 3<sup>ème</sup> trimestre



## UNE MASSE SALARIALE DE 69,9 MILLIONS

La masse salariale dans l'hôtellerie-restauration représente **4,2% de la masse salariale totale de la Destination Lorient - Quimperlé en 2019**. Elle a augmenté de 6% par rapport à 2018 et de 22% par rapport à 2014. Le 3<sup>ème</sup> trimestre représentatif de la saison estivale, concentre 30% de la masse salariale. Cette part est stable depuis 2014.

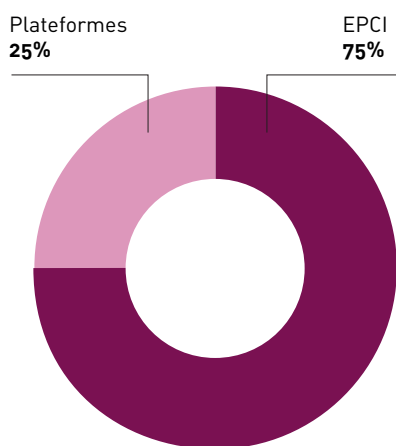
L'emploi en hôtellerie - restauration représente 16% de l'emploi total de la Destination, alors que sa masse salariale ne pèse que 4,2% de la masse salariale totale de la Destination. La part des CDD courts témoigne d'une forte rotation de l'emploi dans ce secteur.

## LA TAXE DE SÉJOUR : 1 158 920 € EN 2019

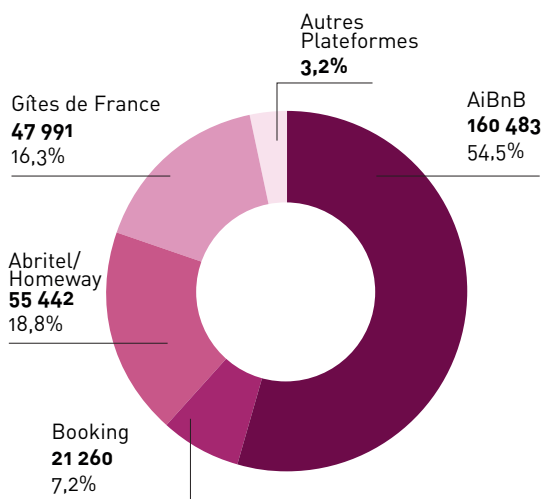
La taxe de séjour est perçue par les agglomérations sur les séjours réalisés par les touristes. Elle est destinée soit à supporter les surcoûts liés au tourisme, soit à permettre son développement. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la collecte de la taxe de séjour "au réel" par les plateformes électroniques de location d'hébergements entre particuliers est obligatoire, dès lors qu'elles seront intermédiaires de paiement pour le compte de loueurs non professionnels.

En 2019, sur le territoire de la Destination, son montant s'élève à 1 158 920 €. **75% du montant est prélevé en direct par les agglomérations et 25% provient des hébergements loués sur les plateformes de location en ligne**. Pour la part provenant des agglomérations, les plateformes Airbnb, Abritel et Gîtes de France représentent 89% de la taxe perçue.

Taxe de séjour 2019



Répartition des montants collectés par les plateformes en 2019



Source : Taxe de séjour Lorient Agglomération et Quimperlé Communauté  
Traitement AudéLor

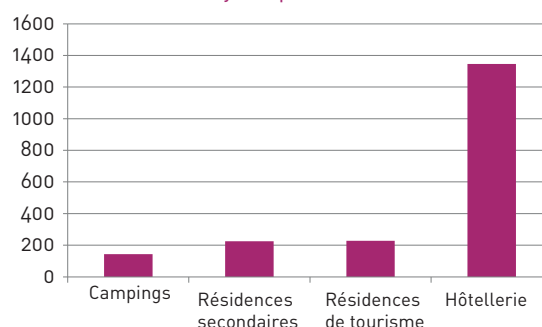
## INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES : 28 M € (2015-2017)

Le CRT Bretagne a fait paraître un tableau de bord des investissements touristiques en Bretagne, réalisé en partenariat avec Atout France. En Bretagne, près de 690 M€ d'investissement annuel moyen ont été réalisés de 2015 à 2017 dont 520,4 M€ pour l'hébergement. L'investissement moyen sur la période 2015-2017 sur la Destination Lorient-Quimperlé est estimé à **28 M€, soit 5,2 % des investissements bretons dans les hébergements touristiques.**

63 % des investissements dans l'hébergement se porte sur les résidences secondaires suivis des hôtels (15,4 %), des meublés et gîtes (10 %) et des campings (8,4 %). La part importante des résidences secondaires découle de l'importance du parc dans la région. Pour autant, ils ne sont pas si élevés si on les rapporte au nombre de lits disponibles : cela représente 225 euros/an/lit pour les résidences secondaires contre 1346 euros/an/lit pour les hôtels par exemple.

Sur la période 2015-2017, l'investissement annuel moyen dans les hébergements totaux sur la Destination a perdu 7,5 M€ par rapport à la période 2012-2014\* (-24%). Une perte due principalement à la baisse des investissements dans les résidences secondaires (- 4,2 M€). Cette tendance se dessine également à l'échelle bretonne où l'on observe aussi une forte contraction de l'investissement en résidences secondaires (-18%). Les investissements en résidences de tourisme ont connu un très net recul (-2,3 M€) qui s'inscrit dans une tendance nationale et régionale négative.

Investissements moyens par lit \* (en €/an)



Source : MKG-CRT Bretagne  
Traitement AudéLor

(\*) : hors gîtes et meublés (statistiques non disponibles pour 2015-2017)

### Méthodologie de l'enquête

L'investissement étudié dans cette enquête correspond à la création d'actifs, corporels ou non. Cela inclut : les créations, extensions, modernisations et gros entretiens. Cela exclut les échanges d'actifs préexistants (achats/ventes d'hôtels ou de résidences secondaires), les dépenses marketing et communication...

La méthode utilise plusieurs sources d'informations : les bases de données communales sur les capacités d'hébergement, les mises en chantier provenant des permis de construire (et travaux soumis à déclaration), la ventilation par communes des investissements par secteur et année de l'édition 2018 du tableau de bord des investissements touristiques d'Atout France, l'identification directe des investissements réalisée sur la base d'informations récoltées auprès des opérateurs et exploitants, des responsables d'équipements touristiques...



## 2 L'OFFRE EN HÉBERGEMENTS

En 2019, la Destination Lorient - Quimperlé compte **5695 hébergements marchands** qui se répartissent en :

■ **129 hébergements marchands professionnels** qui correspondent à **22 601 lits touristiques** :

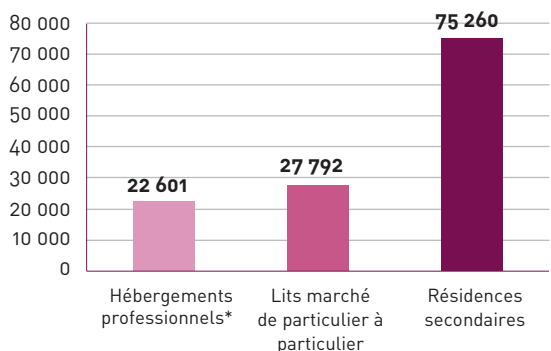
- 56 campings (15 603 lits)\*,
- 52 hôtels (3038 lits),
- 6 résidences de tourisme (1736 lits),
- 5 villages de vacances (1542 lits),
- 2 auberges de jeunesse (422 lits),
- 8 hébergements collectifs (dont gîtes d'étape et de groupes - 260 lits).

Cette offre en lits touristiques correspond à **6,6% de l'offre en lits touristiques** de la Région Bretagne (pour 8% de la population).

■ **5566 offres marchandes "mixtes" dominées par le marché de particulier à particulier** (source Liwango), dont 197 chambres d'hôtes et 1542 meublés de tourisme - y compris gîtes (source fichier taxe de séjour). Cette offre correspond à **27 792 lits réservés sur l'année 2019** (source fichier taxe de séjour).

À ces hébergements marchands s'ajoutent **15 052 résidences secondaires** (2016) qui correspondent à **75 052 lits** (soit 5 lits par résidence - norme nationale).

Nombre de lits touristiques en 2019 selon les types d'hébergements



Source : INSEE MORGOAT, Liwango - Traitement AudéLor

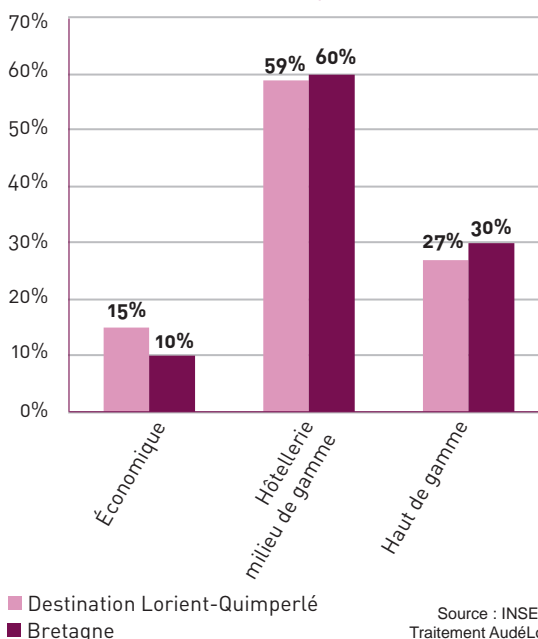
(\*): Le nombre d'hébergements est issu de la source fichier taxe de séjour alors que le nombre de lits est issu du fichier INSEE sauf pour les hébergements collectifs (taxe de séjour).

### HÔTELLERIE DE PLEIN AIR

**Un parc "étoilé" et une occupation des emplacements équipés plus élevée**

Avec 59% de lits touristiques classés en 2 et 3 étoiles (milieu de gamme), la Destination affiche **une offre de gamme dans la moyenne régionale** (60%). La part des lits "économiques" (de "non classés" à "une étoile") est supérieure de 5 points à celle de la Bretagne, mais le "haut de gamme" (4 étoiles et plus) est bien représenté : 27% des lits pour une moyenne de 30% au niveau régional.

Répartition des lits en camping selon leur classement en 2019 (%)



Source : INSEE  
Traitement AudéLor

En juillet-août, le taux d'occupation moyen sur les emplacements équipés (caravane, résidence mobile de loisir, HLL...) est de 83% contre 52% sur les emplacements nus.

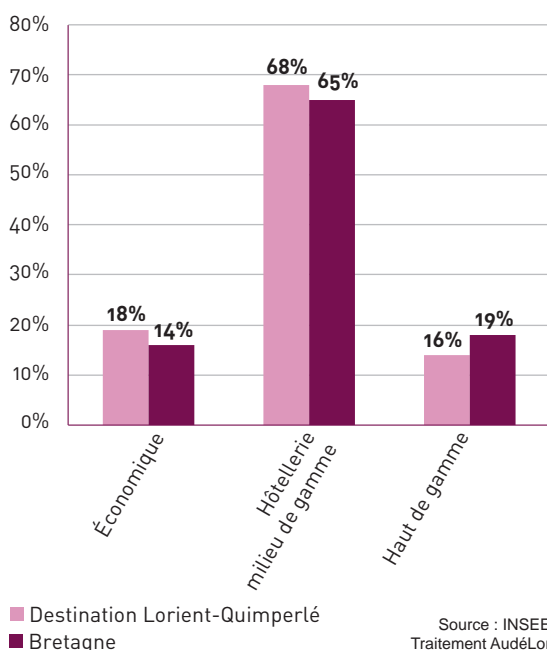
Cette différence s'explique par l'évolution des pratiques des touristes qui privilégient plus largement les locatifs dans les campings.

La période récente montre d'ailleurs de fortes évolutions en volume d'hébergement (en nombre de lits) avec une baisse de 1815 lits entre 2014 et 2019 (soit -10%) contre -3% à l'échelle bretonne. Au total, près d'1/4 de la diminution des lits touristiques en hôtellerie de plein air au niveau régional s'est effectuée sur la Destination Lorient - Quimperlé entre 2014 et 2019. Cette baisse peut s'expliquer par la fermeture de certains campings municipaux sur la période dont l'offre était moins en adéquation avec les attentes des touristes.

## LITS TOURISTIQUES HÔTELIERS

### Un classement globalement moins étoilé qu'au niveau breton

Répartition des lits hôteliers selon le classement en 2019 (% de lits)



En 2019, 68% du parc en lits hôteliers se situe en milieu de gamme (2 et 3 étoiles), c'est 3 points de plus qu'au niveau régional. Les lits "économiques" (sans étoile et une étoile) sont également plus présents sur la Destination qu'au niveau régional. A l'inverse, les lits "haut de gamme" (3 et 4 étoiles) sont moins présents. Cependant, trois projets d'hôtels de gamme plutôt supérieure vont venir renforcer cette l'offre, il s'agit :

- d'un centre relais thalasso à Larmor-Plage,
- d'un hôtel au quartier Odyssée à Lorient,
- d'un hôtel 4 étoiles à Doëlan (Clohars-Carnoët).

## 15 052 RÉSIDENCES SECONDAIRES

### EN 2019

Le territoire de la Destination rassemble **6%** des résidences secondaires de la région pour **8% des habitants** et **8% des logements**. Ces hébergements sont très concentrés sur le territoire avec **86% des résidences secondaires localisées dans les communes littorales**. Entre 2011 et 2016, le nombre de résidences secondaires a évolué à la hausse (+464). Cette évolution reste cependant inférieure à celle constatée sur la période 2006-2011 (+1189 résidences) et 1990-1999 (+ 1495 résidences). Selon la norme de calcul (1 résidence = 5 lits), ces résidences secondaires abriteraient **75 260 lits touristiques**. Cependant, leur taux d'occupation réel n'est pas connu.

### Enquête régionale sur les résidences secondaires - déc. 2019 (CRT Bretagne)

- **94%** des résidents secondaires accueillent de la famille et des amis
- **14%** louent leur résidence à des tiers
- **96** : nombre moyen de jours d'occupation par an d'une résidence secondaire
- **11 350 €/an** : retombées économiques par résidence secondaire

## 5566 OFFRES SUR LE MARCHÉ DE PARTICULIER À PARTICULIER EN 2019\*

L'analyse de ce marché privé très hétérogène échappe aux statistiques officielles. Pour mesurer l'importance de cette offre, les données issues de la plateforme Liwango sont utilisées (définitions et méthodologie disponibles dans le glossaire).

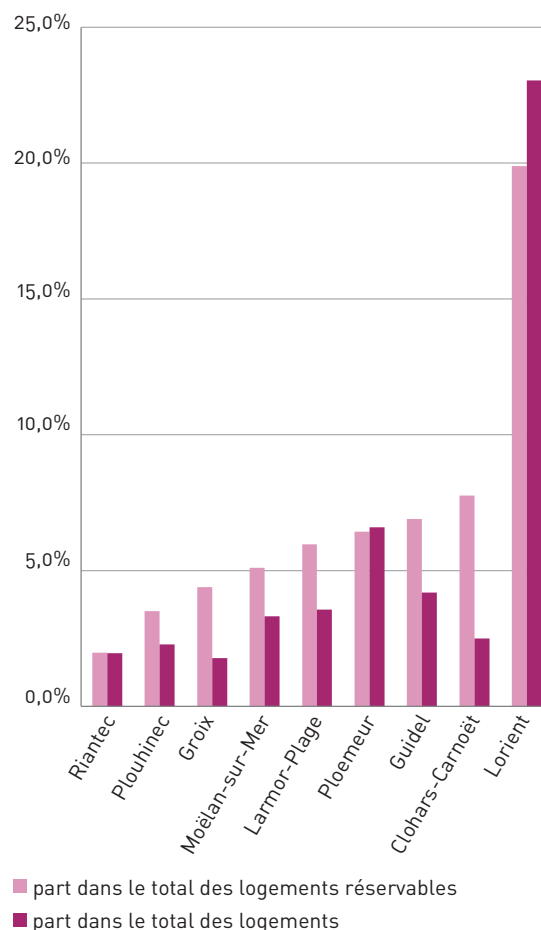
Pour l'année 2019, **5566 offres** ont été recensées comme "réservables" sur la plateforme, soit les offres d'hébergements proposées à la location sur la Destination pour la période étudiée. **53% de ces offres correspondent à des maisons, 34% à des appartements** (Le reste étant constitué de Bed and Breakfast, villas...). L'ensemble de ces offres correspond à **27 792 lits** proposés à la location au minimum une fois sur la Destination au cours de la période étudiée (il s'agit donc d'une capacité maximale).

Le marché de particulier à particulier compte ainsi 5451 lits de plus que l'ensemble des hébergements marchands précédemment étudiés (hôtels, campings, résidences de tourisme et auberges de jeunesse) qui affichent **22 341 lits marchands pour 2019. Le marché de la location entre particuliers constitue la première offre de la Destination.**

Concernant la localisation géographique de ces hébergements, **la concentration sur le littoral est plus élevée. 73% des offres réservables y sont localisées.** De plus, pour certaines communes, on constate que les logements réservables sur plateforme sont surreprésentés par rapport à la part totale des logements de la commune. Par exemple, la commune de Clohars-Carnoët

concentre 8% des offres réservables de la Destination contre seulement 2,5% de l'ensemble des logements de la Destination. C'est aussi le cas pour 5 autres communes : Plouhinec, Groix, Moëlan-sur-Mer, Larmor-Plage et Guidel.

Comparaison du poids des logements réservables par rapport au poids des logements totaux



Source : INSEE RGP, Liwango  
Traitement AudéLor

(\*) : Données disponibles à partir de juillet 2019 pour le territoire de Quimperlé Communauté



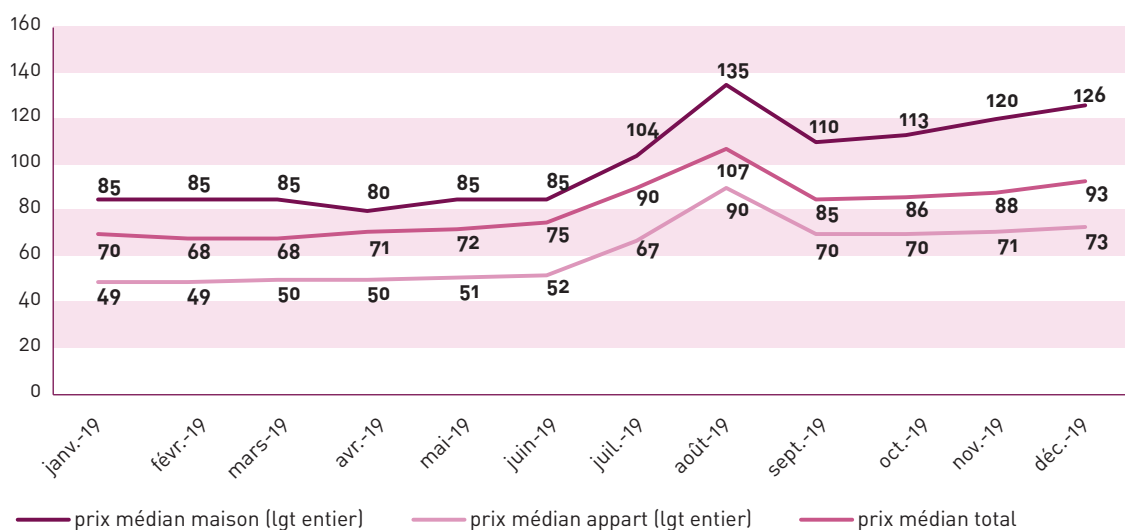
**Pour ce type d'hébergement, le prix médian par nuit est de 84€ par logement réservé en 2019**

mais la Destination affiche de nombreuses disparités de tarifs selon les types d'hébergements loués et selon les périodes. Pour les logements entiers en maison, le prix médian de location par nuit en 2019 était de 104€. Il était de 65€ pour les logements entiers en appartement.

**Les prix sont également soumis à une réelle saisonnalité.**

Le mois d'août est le mois où les niveaux de prix sont les plus élevés. Pour une maison en location, le prix par nuit est supérieur de 31€ au prix médian sur l'année, soit +30%. Pour les appartements, le prix médian par nuit au mois d'août est supérieur de 25€ au prix médian sur l'année (soit +38%).

Prix médians (€) par nuit par type d'hébergement en 2019



Source : Liwango - Taitement AudéLor



## DES HÉBERGEMENTS LABELLISÉS POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX OU SOCIÉTAUX

Depuis plusieurs années, les hébergements qui s'inscrivent en faveur d'un "mieux être" environnemental ou sociétal se sont fortement développés en réponse à une demande croissante des touristes. Plusieurs labels coexistent en France, ils valorisent les démarches en matière de développement durable, de renforcement des activités de pleine nature ou d'une meilleure prise en compte des personnes handicapées.

Au total, 14 labels et 1 marque (Tourisme et handicap) ont été observés sur les hébergements de la Destination. Ainsi, **49 label-**

**lisations ont été décernées pour 34 hébergements du territoire.** Parmi les labels étudiés, ne sont pas présents "Ethic Etape" et "Gîtes Panda". Les Écogîtes sont également moins présents. Les trois labels ou marques les plus représentés sont la marque "Qualité tourisme" (12 hébergements), les labels "Tourisme et handicap" (9) et "Rando accueil" (9), qui correspondent aux priorités définies par les agglomérations et les offices pour mettre en avant une ou des actions particulières (par exemple le développement de la randonnée et du vélo).

### 49 labellisations pour 34 hébergements de la Destination



Source : sites internet - Traitement AudéLor

En plus de ces labels, 34 chambres d'hôtes références® sont localisées sur la Destination. Elles sont situées sur le territoire de Lorient Bretagne Sud Tourisme. L'objectif de Chambre d'hôtes référence® est d'apporter la possibilité aux

chambres d'hôtes non labellisées de garantir à leurs clients la qualité de leur prestation tout en contribuant à l'amélioration de la qualification de l'offre d'hébergement touristique de la destination.

Voir tableau détaillé en annexe page : 49



Groix © Loïc Kersuzan - Morbihan Tourisme



# 3 LA FRÉQUENTATION DES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

## L'HÔTELLERIE : STABILITÉ SUR LA PÉRIODE

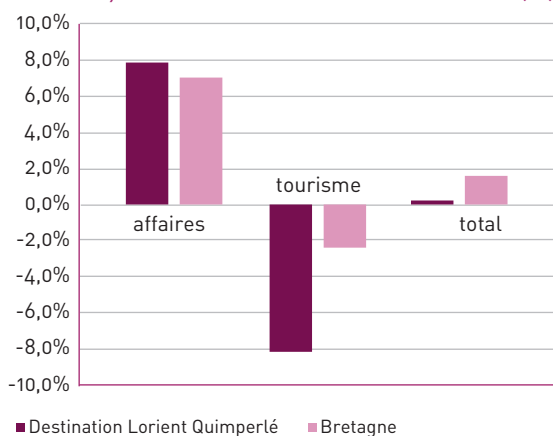
### 417 301 nuitées

En 2019, la Destination a accueilli **417 301 nuitées en hôtellerie, soit 5% des nuitées hôtelières bretonnes.**

Avec 234 924 nuitées en 2019, les nuitées d'affaires représentent 56% des nuitées totales. Elles correspondent en grande partie à l'activité "affaires" / visites extérieures des entreprises du territoire (commerciaux, consultants, sous-traitants, chantiers du bâtiment, réunions et déplacements professionnels...).

L'évolution est stable par rapport à 2018 (+0,2%) ; elle est en deçà de celle constatée à l'échelle bretonne : +1,6%. Entre 2018 et 2019, les nuitées d'affaires ont progressé de +7,9%, alors que les nuitées touristiques affichent une évolution à la baisse : -8,2%.

### 2018-2019 : évolutions des nuitées en hôtellerie (%)



Source : INSEE MORGOAT - Traitement AudéLor

### Une activité hôtelière moins marquée par la saisonnalité

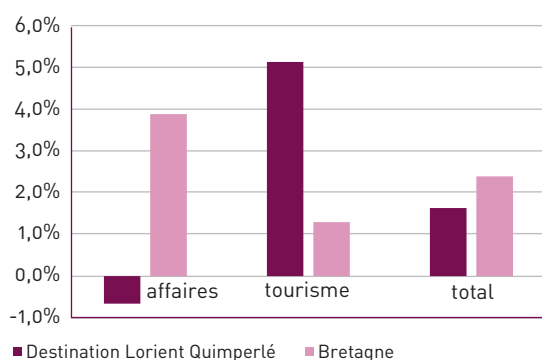
Seulement 61% des nuitées se déroulent sur la saison d'avril à septembre, contre 65% à l'échelle bretonne. Certaines des-

tinations bretonnes concentrent davantage de nuitées en saison, c'est le cas par exemple des Destinations "Côte de Granit Rose - Baie de Morlaix" et Saint-Malo - Baie du Mont-Saint-Michel" qui réalisent respectivement 70% et 67,2% de leurs nuitées entre avril et septembre.

### Sur 5 ans : baisse des nuitées "affaires", progression des nuitées touristiques

En opposition avec l'évolution 2018-2019, l'évolution des nuitées d'affaires sur 5 ans a été moins dynamique que les nuitées tourisme : -0,7%/an pour les nuitées d'affaires et +5,2%/an pour les nuitées liées au tourisme. Ce moindre dynamisme des nuitées d'affaires entre 2014 et 2019 est cependant à relativiser car les années 2012 et 2013 ont été marquées par de gros chantiers au niveau de l'agglomération. Ceux-ci ont généré des nuitées d'affaires importantes. Sur la période 2014-2019, la Destination Lorient - Quimperlé affiche des tendances inversées par rapport à la Bretagne. En effet, les nuitées d'affaires y ont augmenté de 3,9%/an entre 2014 et 2019 et les nuitées tourisme de 1,3%/an.

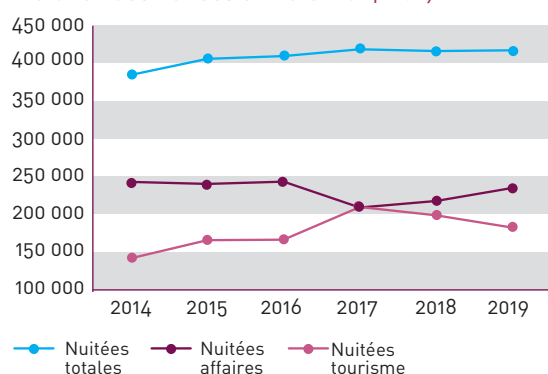
### 2014-2019 : évolutions des nuitées en hôtellerie (en moyenne annuelle%)



Source : INSEE MORGOAT - Traitement AudéLor

Enfin, l'année 2017 semble marquer une rupture dans l'évolution avec une évolution à la baisse des nuitées tourisme alors que les nuitées d'affaires repartent à la hausse.

#### Évolution des nuitées en hôtel 2014-2019



Source : INSEE MORGOAT - Traitement AudéLor

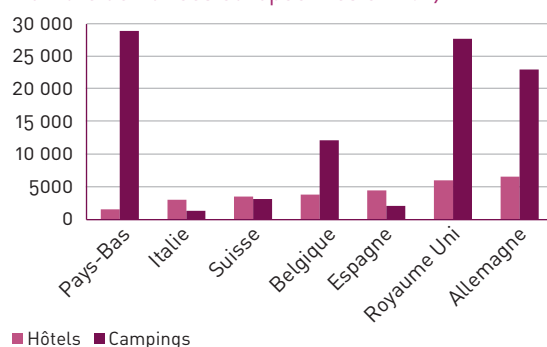
#### Des nuitées étrangères en provenance majoritairement du nord de l'Europe

En hôtellerie, les nuitées étrangères représentent **10% des nuitées totales. 83% sont des nuitées de ressortissants européens** (34 710 nuitées).

L'Allemagne est le 1<sup>er</sup> pays pour les nuitées avec 19% des nuitées européennes, le Royaume-Uni arrive en 2<sup>ème</sup> position avec 17,4% des nuitées européennes, enfin les nuitées espagnoles se situent en 3<sup>ème</sup> position.

Sur 5 ans, les nuitées étrangères en hôtellerie ont progressé de 17,5%, les nuitées européennes de 15,9%. Ce sont les nuitées en provenance d'Espagne (+1684 nuitées) et des Pays-Bas (+672 nuitées) qui ont le plus progressé.

#### Nombre de nuitées européennes en 2019



Source : INSEE MORGOAT - Traitement AudéLor

Pour les campings, la part de nuitées européennes est encore plus élevée (près de 100% des nuitées étrangères). **103 443 nuitées européennes ont été effectuées en 2019.** Avec 28% et 27% de nuitées étrangères, les Pays-Bas et le Royaume-Uni sont les 2 principaux pays d'origine des campeurs. L'Allemagne arrive en 3<sup>ème</sup> position (22,3% des nuitées).

#### L'HÔTELLERIE DE PLEIN AIR

#### 706 331 nuitées en hôtellerie de plein air

En 2019, la Destination a accueilli **706 331 nuitées en hôtellerie de plein air, soit 6% des nuitées bretonnes**, 72,5% des nuitées sont concentrées sur les mois de juillet et d'août.

Concernant l'évolution des nuitées sur la période 2018-2019, la statistique n'est pas disponible actuellement pour le territoire de la Destination Lorient - Quimperlé. Cependant, l'évolution des nuitées en hôtellerie

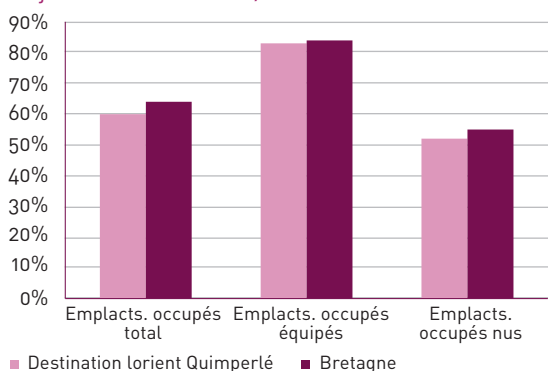


lerie de plein air a été positive pour 10 destinations sur 11 avec une progression globale des nuitées en hôtellerie de plein air de **4,3% à l'échelle bretonne** et de **3,9% en moyenne pour les 2 Destinations Bretagne Sud - Golfe du Morbihan et Quimper-Cornouaille**, c'est ce chiffre que nous retiendrons pour la Destination Lorient - Quimperlé.

En moyenne dans les campings de la Destination, les emplacements équipés représentent 30% des emplacements totaux.

En juillet et août, les emplacements équipés sont occupés en moyenne à 83% contre 52% pour les emplacements nus. Ces taux sont très proches des taux bretons pour les 2 mois d'été.

**Taux d'occupation moyen dans les campings en juillet et en août 2019**

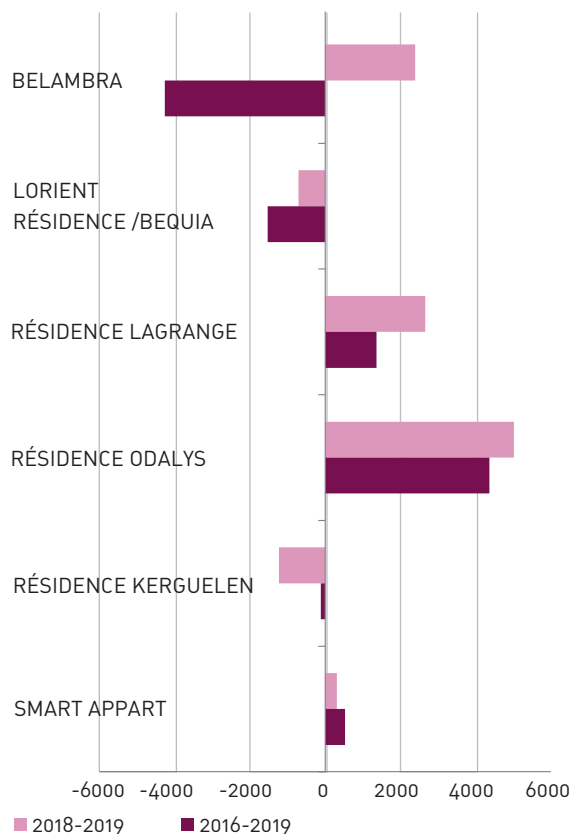


## LES RÉSIDENCES DE TOURISME

### 151 663 nuitées en résidence de tourisme en 2019

En 2019, les 6 résidences de tourisme du territoire ont accueilli 151 663 nuitées, soit 6,2% de plus qu'en 2018. 67% de ces nuitées sont réalisées par 2 équipements : Belambra et Odalys (Guidel). Entre 2016 et 2019, ces hébergements ont connu globalement une fréquentation stable (+0,2%).

### Évolution des nuitées en résidence de tourisme

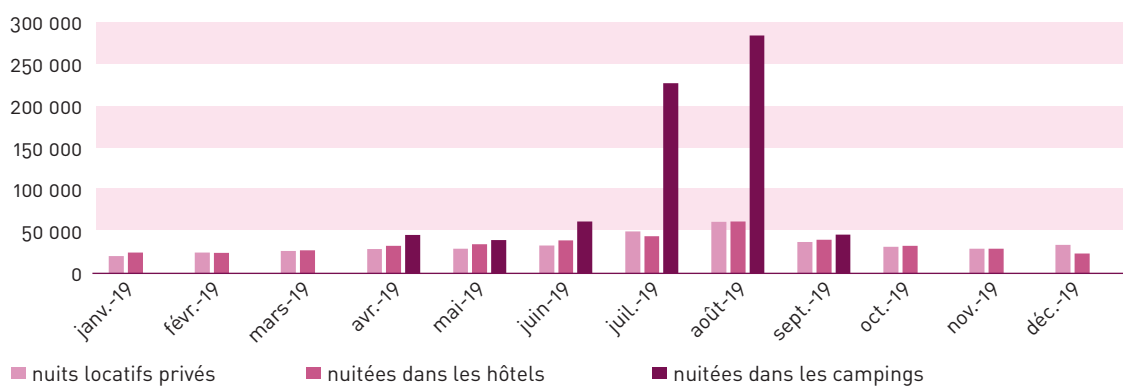


## LES LOCATIFS PRIVÉS

### 409 299 nuits réservées en 2019

Le nombre de nuits réservées en locatif privé, mesuré via l'outil Liwango (données qui ne concernent que les plateformes Booking, Airbnb, Abritel), en répartition mensuelle est très proche des nuitées touristiques en hôtellerie. Il ne s'agit donc pas d'un hébergement spécifiquement utilisé pendant la période touristique. Les locatifs privés pouvant alors entrer en concurrence avec l'hébergement hôtelier hors saison estivale.

Nombre de nuitées selon le type d'hébergement en 2019



Source : MORGOAT, Liwango - Traitement AudéLor

## AUBERGES DE JEUNESSE

### ET HÉBERGEMENTS COLLECTIFS

La Destination compte 2 auberges de jeunesse : l'une située à Lorient et l'autre à Groix. En 2019, elles ont accueilli 15 503 nuitées soit 11% de plus qu'en 2018. Pour l'auberge de Groix, la croissance est essentiellement due à une plus forte fréquentation en août (+65% de nuitées) alors que pour celle de Lorient la hausse est davantage répartie sur l'année (le mois d'août a connu une hausse de +10%).

On dénombre également 8 Gîtes d'étape ou de groupes sur la Destination :

- Steren Ar Mor (Moëlan-sur-Mer),
- Amzer Nevez (Ploemeur),
- Domaine de Manéhouarn (Plouay),
- Be At Home (Inzinzac-Lochrist),
- Rando-Gîte (Bannalec),
- L'Escale du Blavet (Languidic),
- Rando Blavet (Quistinic),
- La Grange à Marie (Quistinic).

## VILLAGES DE VACANCES

5 VF (villages vacances familles) sont localisés sur la Destination Lorient - Quimperlé. Il s'agit de :

- Ker ar Mor (Clohars-Carnoët),
- Beg Porz (Moëlan-sur-Mer),
- Ker Belen (Riec-sur-Belon),
- Les 3 Hameaux (Ploemeur),
- VF La plage des Grands Sables (Groix).

Pour 2019, la fréquentation est connue pour 4 établissements, elle est de 49 554 nuitées, soit -7% (à champs constant) par rapport à 2018.



# 4 LA FRÉQUENTATION DES OFFICES DE TOURISME

Les offices de tourisme Lorient Bretagne Sud et Quimperlé Terre Océane sont tous les deux classés en catégorie I, une catégorie qui offre davantage de services que la catégorie II (plus de détails dans le glossaire page 51).

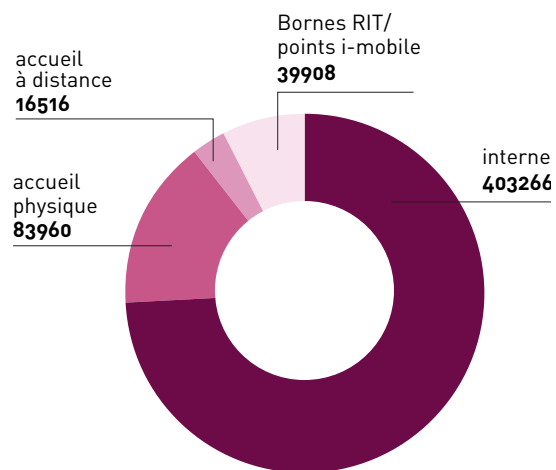
## 543 650 CONTACTS DANS LES OFFICES DE TOURISME

En 2019, le nombre de contacts (tous modes confondus) dans les offices de tourisme de la Destination est **en baisse de 7%**, alors que les contacts étaient en nette hausse l'an passé. Ceci ne traduit pas une réelle baisse de fréquentation, mais cette évolution résulte de plusieurs mutations dans les dispositifs en 2019 :

- Le site internet de LBST a été complètement retravaillé avec une rupture en juillet 2019 (arrêt de l'ancien site et lancement d'un nouveau),
- Le bureau de Clohars-Carnoët a été délocalisé (pour cause de travaux jusqu'en août 2020) vers un espace moins passant, expliquant la baisse de flux de visiteurs et des ventes sur ce bureau, impactant la fréquentation globale,
- Les ponts ont été moins nombreux sur mai et juin 2019 qu'en 2018.

**Ainsi, hors internet, les contacts ont augmenté de +5,1% par rapport à 2018.**

Fréquentation des offices de tourisme en 2019



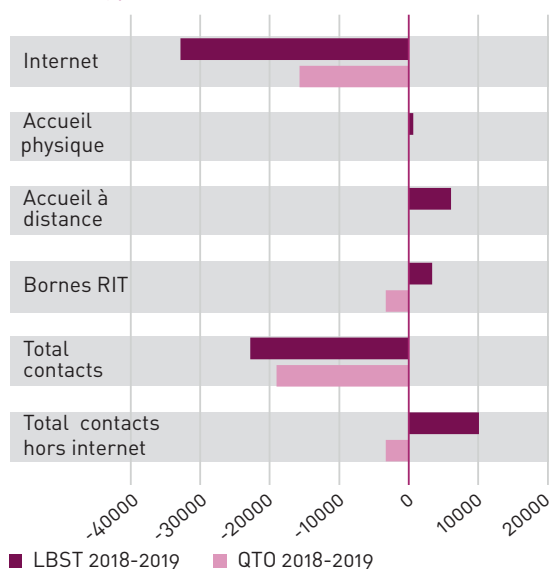
## DE FORTES VARIATIONS DE FRÉQUENTATION SELON LES DISPOSITIFS

Selon le type de dispositif d'accueil et les territoires, les évolutions peuvent varier. On note **une baisse des visites de sites internet qui se constate sur les 2 structures de Lorient Bretagne Sud Tourisme et Quimperlé Terre Océane** par une baisse globale de 11%. L'accueil physique est stable globalement ; il a cependant augmenté de 6% à Lorient Agglomération et baissé de 10% sur Quimperlé Communauté (raisons évoquées plus haut). L'accueil à distance a progressé de 5% à Lorient et est resté



stable du côté de Quimperlé Communauté. Les dispositifs i-mobiles ont quant à eux connu une forte croissance de fréquentation sur Lorient Agglomération (+19%) alors que leur fréquentation est restée stable à Quimperlé Communauté. Sur la période 2014 - 2019, la fréquentation (hors site internet) est passée de 106 287 contacts à 140 384 (+32,1%). Cette évolution très positive est liée à la mise en place de systèmes de bornes et points-i-mobiles qui ont permis d'élargir les contacts avec les touristes et visiteurs du territoire.

### Évolution des fréquentations selon le type de canal en 2019



Source : Offices de tourisme





# 5 L'OFFRE ET LA FRÉQUENTATION DES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

## TRANSPORTS : UN TERRITOIRE

### ACCESSIBLE PAR LA TERRE,

### LA MER, LES AIRS

**Une offre diversifiée de transports collectifs pour venir sur la Destination Lorient - Quimperlé et s'y déplacer**

La fréquentation des transports n'est pas un indicateur spécifique de l'activité touristique d'un territoire. Cependant, les infrastructures de transports sont indispensables pour faire venir les touristes (rendre le territoire accessible), et pour leur permettre de se déplacer sur l'ensemble du territoire lors de leur séjour (faciliter les déplacements touristiques internes).

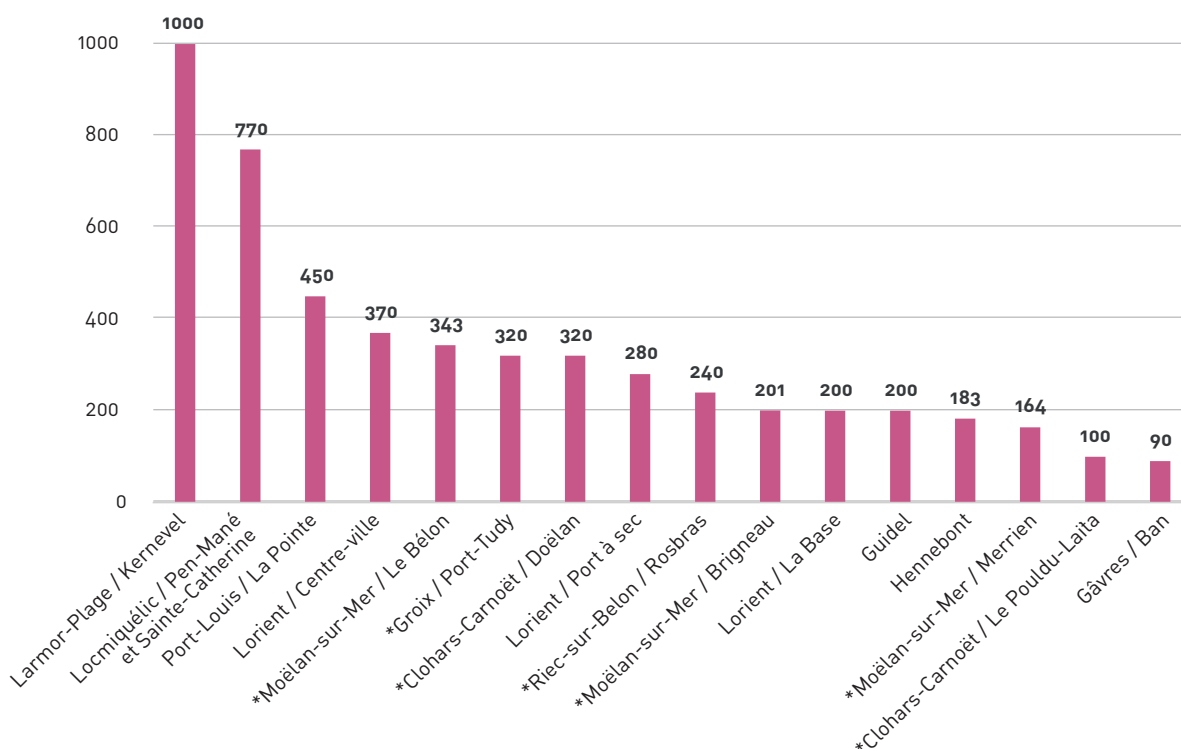
Ainsi, en complément du maillage routier, on distingue les équipements suivants permettant l'arrivée des touristes sur la Destination :

- Le port de commerce de Kergroise à Lorient, seul port en eau profonde de Bretagne Sud, peut accueillir des **paquebots de croisière** mesurant jusqu'à 240m de long.

- **16 ports de plaisance**, maritimes et fluviaux, et le port à sec de Lorient, proposent 5231 places (Cf. carte p.6).

L'offre en places d'escale est concentrée à 50% dans les 5 ports d'entrée de rade : Kernevel à Larmor-Plage (19%), Pen Mané et Sainte-Catherine à Locmiquélic (15%), La Pointe à Port-Louis (9%) et Lorient centre-ville (7%).

Répartition des places dans les ports de plaisance



(\*) : Chiffres de 2018 - Source : Gestionnaires des ports

Le port de Lorient La Base comprend trois entités qui regroupent 650 places au total :

- le port à flot, composé d'un équivalent de 200 places, est dédié à la course au large et aux professionnels du nautisme,
- le port à sec, qui accueille 280 bateaux à moteur de moins de 7,5 m,
- La Base Course au Large, base logistique terre pour le stockage de 170 bateaux de course au large.

■ **1 Gare TGV et 5 gares TER** desservent la Destination : Lorient (TGV), Bannalec, Quimperlé, Gestel, Hennebont, Brandérion. Depuis juillet 2017, la Ligne Grande Vitesse relie Lorient à Paris en 2h56.

■ **L'aéroport "Lorient Bretagne Sud"**, situé à Ploemeur, propose des vols en provenance et à destination de :

- Paris Charles de Gaulle,

- Paris Le Bourget (vols sur commandes),
- Lyon Saint-Exupéry,
- Toulouse (2 rotations hebdomadaires dans un jet de 8 places).

Par ailleurs, les déplacements internes au Pays de Lorient les plus caractéristiques de l'activité touristique concernent :

■ **Les traversées entre le continent et l'île de Groix** ; 3 compagnies maritimes assurent les liaisons :

- La compagnie Océane, depuis la Gare Maritime de Lorient,
- Escal'Ouest, depuis la Base des Sous-Marins de Lorient et Port-Louis,
- Laita Croisière, depuis Lomener-Ploemeur.

■ **Les trajets transrade** : 5 lignes annuelles et 2 lignes estivales supplémentaires assurent les liaisons entre la rive gauche et la rive droite de la rade de Lorient.



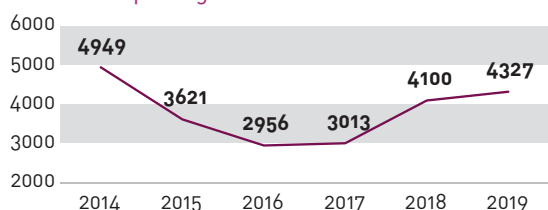


## La fréquentation des équipements de transports, en hausse par rapport à 2018

### 9 escales de paquebots de croisière en 2019

En 2019, 9 paquebots ont permis à 4327 touristes de faire escale sur le territoire de la Destination. C'est 5,5% de plus qu'en 2018, mais 12,6% de moins par rapport à 2014.

#### Nombre de passagers cumulés



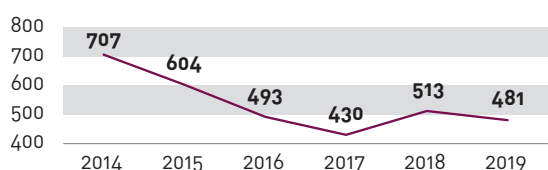
Source : CCI Morbihan - Traitement AudéLor

Le nombre de paquebots en escale à Lorient est en augmentation. En revanche, le nombre moyen de passagers par paquebot a baissé de 32% entre 2014 et 2019 (de 707 à 481).

#### Nombre de paquebots à faire escale à Lorient

2014	2015	2016	2017	2018	2019
7	6	6	7	8	9

#### Moyenne de passagers par paquebot



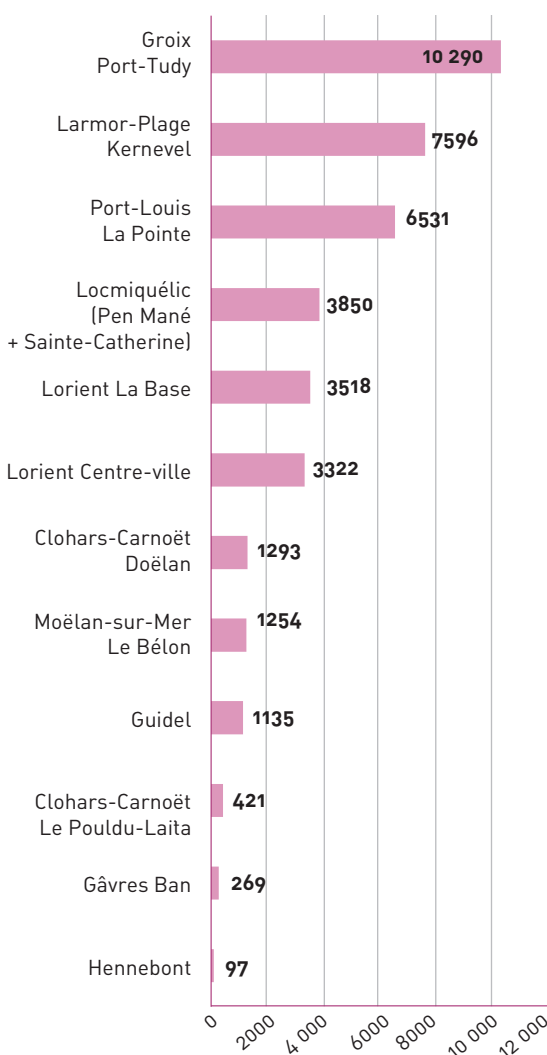
Source : CCI Morbihan - Traitement AudéLor

À l'arrivée des paquebots au port de Ker-groise, des navettes de bus permettent aux passagers de rejoindre rapidement les commerces ou sites historiques de Lorient (environ 30% des croisiéristes). Des excursions sont également proposées par des tour-opérateurs vers plusieurs sites bretons (Carnac, Saint-Cado, Saint-Goustan, Josselin, Quimper).

## Près de 40 000 nuitées d'escale dans les ports de plaisance

En 2019, 39 576 nuitées d'escale ont été enregistrées dans 13 des 16 ports de plaisance (pas de données sur les ports de Merrien et Brigneau à Moëlan-sur-Mer, ni sur Rosbras à Riec-sur-Belton). ¼ des nuitées d'escale est concentré sur le seul port insulaire de la Destination : Port-Tudy à Groix. 7 ports sur 13 concentrent 90% des nuitées d'escale.

#### Répartition des nuitées d'escale dans les ports de plaisance



Source : Gestionnaires des ports - Traitement AudéLor

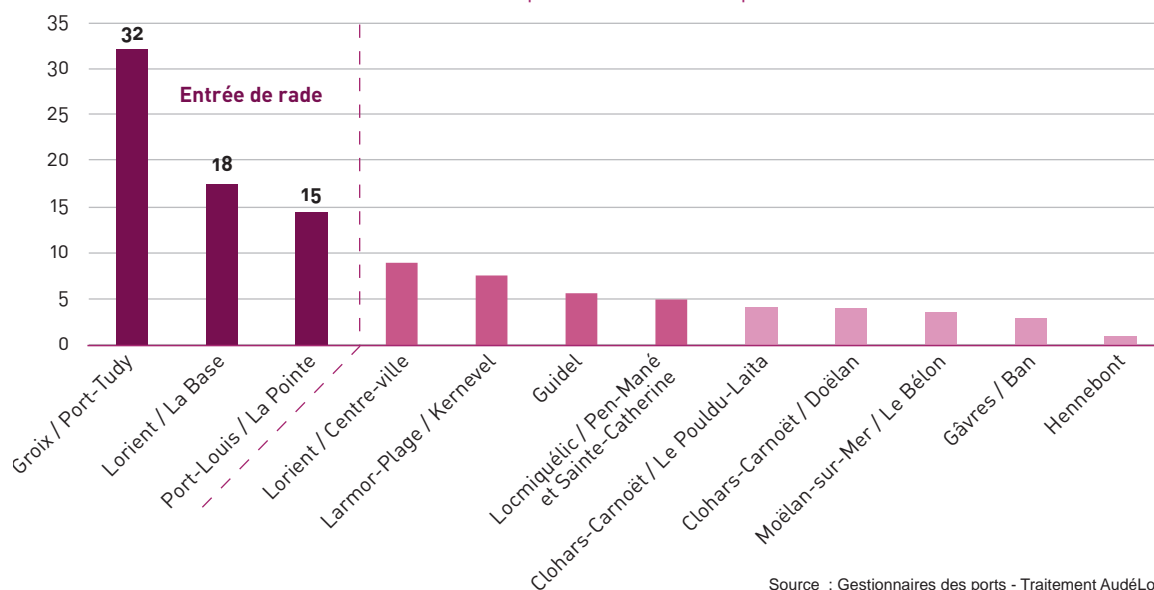
On observe deux types de ports de plaisance sur la Destination :

■ **“Ports touristiques”** (ratio important) : le port est plus utilisé par les touristes que par les locaux. Exemple : Port-Tudy à Groix, mais aussi Kernevel à Larmor-Plage et La

Pointe à Port-Louis, ports d'entrée de rade dont le ratio est significatif d'une utilisation par les touristes.

■ **“Bassins de proximité”** (ratio plus faible) : utilisé davantage par des plaisanciers locaux. Exemple : Hennebont.

Ratio du nombre de nuitées d'escale sur la capacité d'accueil des ports



Source : Gestionnaires des ports - Traitement AudéLor

Les ports d'escale, qui avaient connu une hausse exceptionnelle de fréquentation en 2018, ont rencontré une fréquentation un peu moins forte en 2019 (-1,4% entre 2018 et 2019). Cette légère baisse peut s'expliquer aussi par une météo très ensoleillée en juillet 2019, qui a encouragé les plaisanciers à naviguer et à privilégier les mouillages plutôt que les places en ports de plaisance.

Entre 2014 et 2019, sur les 10 ports de Lorient Agglomération, le nombre de nuitées d'escale a progressé de +25,9%. Cette très belle évolution est portée par 8 ports sur 10, avec principalement le port de Guidel (+494,2%). Les ports de Hennebont et Gâvres ont en revanche enregistré des baisses de fréquentation (-21,1% et -39% respectivement).



Locmiquélic © AudéLor



### Plus de 3 millions de voyages ferroviaires sur la Destination

En 2019, 3 354 604 voyages ferroviaires ont été enregistrés (62% en trains TGV, 38% en trains TER) sur le territoire de la Destination. Sur ces 3 354 604 voyages, 90% concernent les gares de Lorient (2 426 408 voyages) et

### L'aéroport "Lorient Bretagne Sud", davantage orienté vers la clientèle d'affaires

L'aéroport "Lorient Bretagne Sud" a comptabilisé 102 615 passagers en 2019, soit - 17,3% par rapport à 2018. Cette baisse de fréquentation (-21 417 passagers) est due à l'arrêt de la ligne Ryanair Lorient-Porto le 26 janvier 2019. Cette liaison représentait, en 2018, 36 022 passagers.

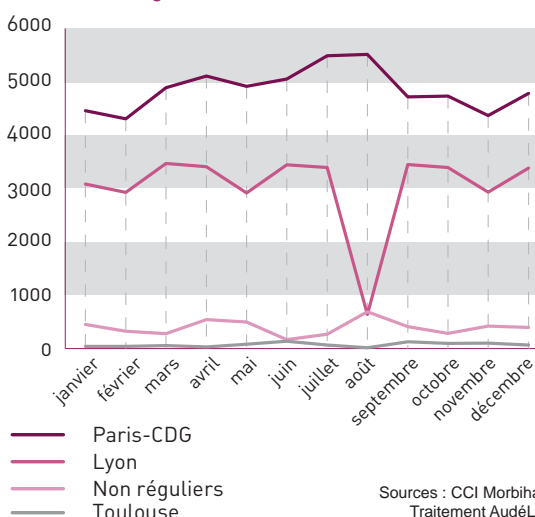
Le taux de remplissage le plus élevé (83%) concerne la liaison Lorient / Paris - Charles de Gaulle. Les vols Lorient / Lyon ont enregistré 73% de remplissage en moyenne, et Toulouse 31%.

La fréquentation mensuelle de l'aéroport varie entre 10 248 passagers en janvier et 6859 passagers en août. Cela s'explique par les 2 211 passagers des dernières liaisons Lorient-Porto en janvier 2019, et par une baisse de fréquentation très importante sur la ligne Lorient-Lyon entre juillet et août (-81,2%), ligne plutôt dédiée aux déplacements professionnels. Entre juillet et août, les vols non réguliers connaissent en revanche une hausse importante de fréquentation (+155,8%) et la fréquentation des vols Lorient - Paris Charles de Gaulle est stable (+0,4%).

Quimperlé (591 482 voyages). Sur l'ensemble des voyages non abonnés, Lorient concentre 69,1% des voyageurs et Quimperlé 22,1%. Les trajets Lorient-Nantes, Rennes-Quimperlé et Brest-Lorient concentrent le plus de voyageurs non abonnés.

L'aéroport Lorient Bretagne Sud a enregistré en 2019 un taux de fiabilité horaire supérieur à 90%, ce qui est un des scores les plus élevés à l'échelle nationale.

Répartition mensuelle du trafic à l'aéroport Lorient Bretagne Sud - 2019



Sources : CCI Morbihan  
Traitement AudéLor

## Des passages touristiques vers Groix en hausse continue

En 2019, 532 155 voyages\* de navettes collectives (3 compagnies maritimes) ont été enregistrés entre le continent et Groix, soit +14% par rapport à 2016. Un peu plus de la moitié (55,1%) sont considérés comme touristiques (hors passagers insulaires et abonnés). Ils augmentent de 16,3% par rapport à 2016.

92% des voyages sont assurés par la Compagnie Océane, seule compagnie à maintenir les traversées toute l'année, et par conséquent à proposer des abonnements pour les insulaires (qui représentent 27% de leurs voyages en 2019).

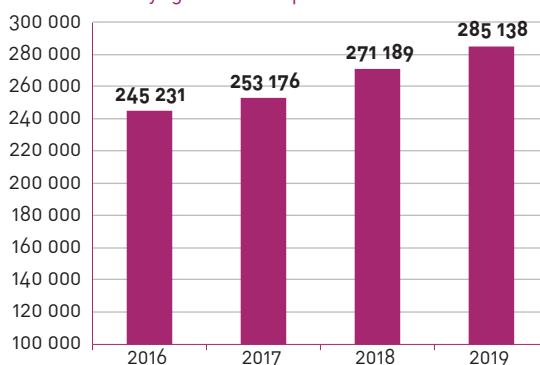
En 2019, plus de la moitié des passagers des traversées d'avril à septembre sont des touristes hors abonnés. Sur le seul mois d'août, près de 80 000 voyages touristiques ont été enregistrés, soit 30% de plus par rapport à juillet. Ces 80 000 voyages

touristiques aoûtens représentent 15% de l'ensemble des traversées (insulaires, abonnés et touristes) à l'année.

Entre janvier et août :

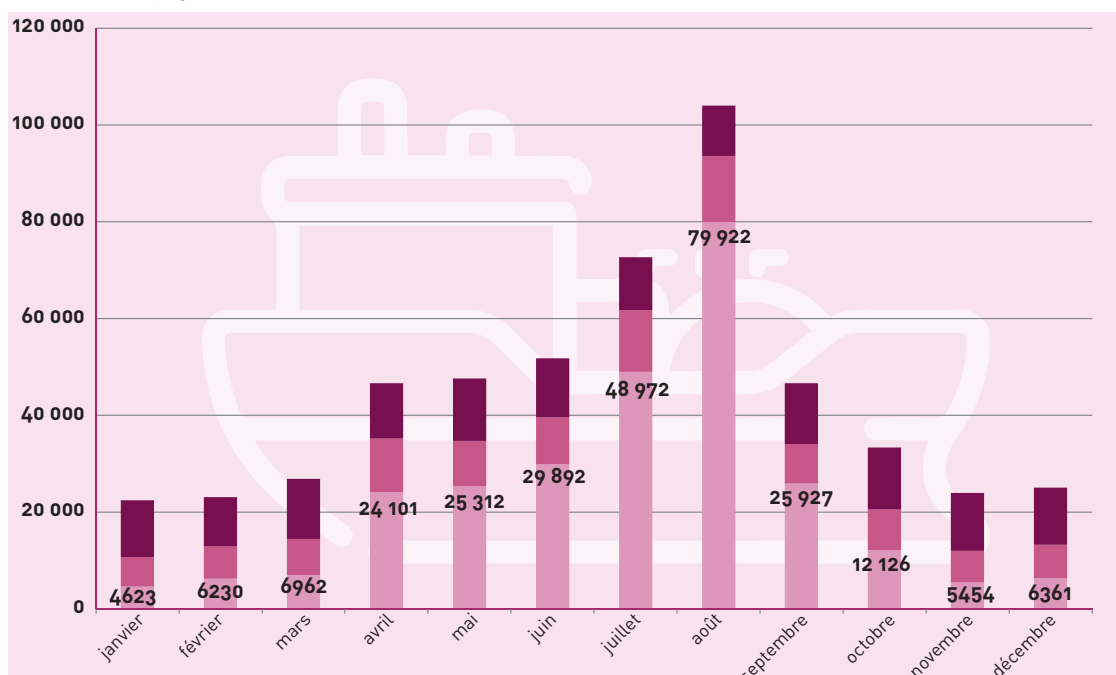
- Part de voyages d'insulaires : - 42 points / effectif stable,
- Part de voyages d'abonnés : - 14 points / 2 fois plus d'abonnés en août qu'en janvier,
- Part de voyages touristes : + 56 points / 17 fois plus de touristes en août qu'en janvier.

Nombre de voyages touristiques entre Lorient et Groix



Sources : Compagnie Océane et Escal'Ouest - Traitement AudéLor

Nombre de voyages Lorient/Groix 2019



■ Insulaires ■ Abonnés ■ Touristes

Sources : Compagnie Océane et Escal'Ouest - Traitement AudéLor

(\*) : Un "voyage" équivaut à une traversée effectuée par un passager. Un aller-retour effectué par un passager correspond à deux voyages.



## Les trajets “transrade” en forte augmentation lors du Festival Interceltique de Lorient

En 2019, 886 646 voyages ont été comptabilisés sur l’ensemble des lignes transrade.

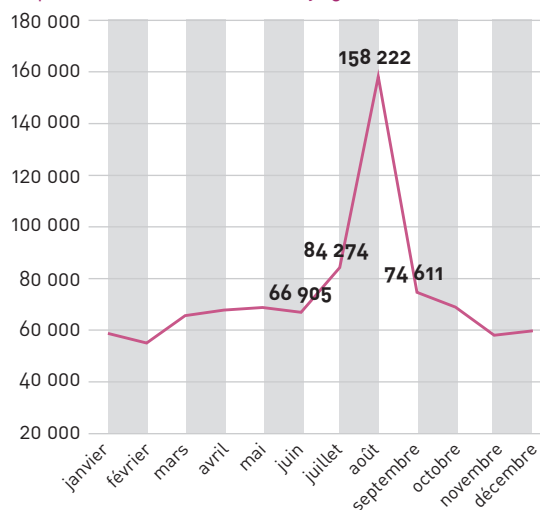
Le mois d’août, marqué par la tenue du Festival Interceltique de Lorient (FIL) pendant 10 jours, enregistre des taux de fréquentation records :

- 17,8% (158 222 voyages) de l’ensemble des voyages transrade sont concentrés sur le seul mois d’août, 9,5% sur le mois de juillet, et 8,4% sur le mois de septembre ; le reste de l’année, cela varie entre 6,2 et 7,8%.
- Toutes les lignes transrade (hormis Locmiquélic Sainte-Catherine / Lorient Port de Pêche, B3) enregistrent des hausses de fréquentation au mois d’août :

- Pour la ligne nocturne (B5 nuit), le mois d’août représente 76,5% (29 957 voyages) de la totalité de ses voyages annuels (39 138), et passe de 1 073 voyages en juillet à 29 957 voyages en août.

■ La ligne (B5) Port-Louis (La Pointe) / Lorient (Quai des Indes) illustre également cette hausse de fréquentation, comptabilisant le double de voyages en août (7 830) par rapport à juillet (3 865).

Répartition mensuelle des voyages transrade en 2019



Sources : CTRL - Lorient Agglomération - Traitement AudéLor





## ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

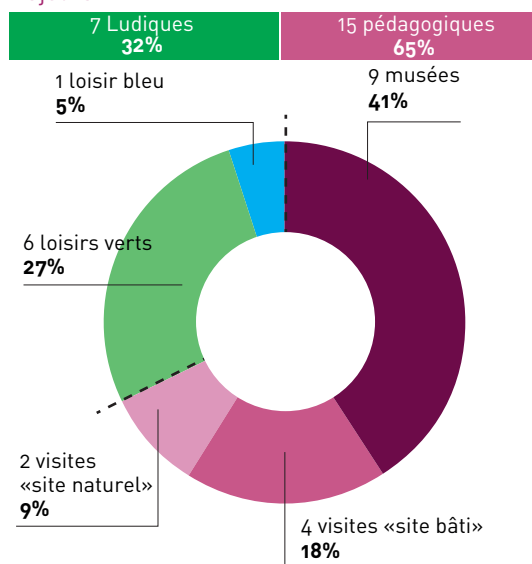
### MAJEURS SUR LA DESTINATION

#### La majorité (68%) des 22 équipements observés est à vocation pédagogique

Les 15 équipements dits "pédagogiques" regroupent les musées, les visites de découverte du patrimoine, les visites de plein air nature. Les 7 équipements dits "ludiques" comprennent les loisirs "bleus" (en lien avec l'eau : la mer, les cours d'eau, les étendues d'eau) et les loisirs "verts" (en lien avec les forêts, parcs et jardins).

Depuis la création de l'observatoire, des équipements ont fermé au public et ont été retirés de la liste : Zoo de Pont-Scorff, Maison de l'île Kerner, Odysseum, Tisserie, Ferme d'autruches de la Saudraye... Un socle de 22 équipements perdure toutefois et permet d'observer les évolutions de fréquentation sur plusieurs années. Le parcabout Chien Noir de Clohars-Carnoët a été ajouté cette année (en complément du parcabout Chien Noir de Groix).

#### Répartition des 22 équipements touristiques majeurs



Source : Gestionnaires des équipements touristiques  
Traitement AudéLor

#### Ces 22 équipements touristiques majeurs de la Destination comptabilisent chacun plus de 2000 entrées ; 5 d'entre eux enregistrent plus de 30 000 entrées (Cf. carte p. 6).

Type	Catégorie	Nom Equipement / Structure	Commune	2018	2019	Évol 2018-2019 %
PEDAGOGIQUE	Musée	Cité de la Voile Eric Tabarly	Lorient	90 136	101 215	12,3%
PEDAGOGIQUE	Musée	Sous-Marin Flore	Lorient	69 242	77 808	12,4%
PEDAGOGIQUE	Musée	Musées de la Citadelle	Port-Louis	71 444	77 042	7,8%
PEDAGOGIQUE	Visites "site bâti"	Poul-Fetan	Quistinic	45 747	45 747	0,0%
LUDIQUE	Loisirs verts	Haras National d'Hennebont	Hennebont	37 133	38 554	3,8%
LUDIQUE	Loisirs bleus	West Wake Park	Inzinzac-Lochrist	28 000	25 000	-10,7%
PEDAGOGIQUE	Visites "site naturel"	Parc animalier du Quinquis	Clohars-Carnoët	17 600	19 825	12,6%
LUDIQUE	Loisirs verts	Parc aventure Le Poisson volant	Ploemeur	16 500	18 000	9,1%
PEDAGOGIQUE	Musée	Quimperlé expositions	Quimperlé	18 905	14 934	-21,0%
PEDAGOGIQUE	Visites "site bâti"	Manoir de Kernault	Mellac	18 860	13 025	-30,9%
PEDAGOGIQUE	Musée	Musée Sous-marin	Lorient	10 550	11 900	12,8%
PEDAGOGIQUE	Visites "site bâti"	Abbaye Saint-Maurice	Clohars-Carnoët	12 134	10 834	-10,7%
PEDAGOGIQUE	Musée	Maison-Musée du Pouldu	Clohars-Carnoët	7 107	7 589	6,8%
LUDIQUE	Loisirs verts	La Tyrolienne	Lanester	6 000	7 000	16,7%
PEDAGOGIQUE	Visites "site naturel"	Observatoire du Plancton	Port-Louis	4 000	6 600	65,0%
PEDAGOGIQUE	Musée	Ecomusée	Groix	4 691	6 018	28,3%
LUDIQUE	Loisirs verts	Parcabout Chien Noir	Clohars-Carnoët		6 000	
LUDIQUE	Loisirs verts	Labyrinthe et jeux gonflables Ker ar C'Hoari	Guidel	4 874	4 057	-16,8%
LUDIQUE	Loisirs verts	Parcabout Chien Noir	Groix	4 368	4 669	6,9%
PEDAGOGIQUE	Musée	Ecomusée des Forges	Inzinzac-Lochrist	3 608	4 169	15,5%
PEDAGOGIQUE	Visites "site bâti"	Tours Broërec'h	Hennebont	2 545	3 004	18,0%
PEDAGOGIQUE	Musée	Espace Pierre de Grauw	Pont-Scorff	2 369	2 235	-5,7%
<b>TOTAL</b>				<b>475 813</b>	<b>505 225</b>	<b>6,2%</b>

En l'absence de chiffres actualisés 2019 pour le Village de Poul-Fetan, le chiffre pris en compte pour 2019 est celui de 2018.  
Source : Gestionnaires des équipements touristiques - Traitement AudéLor



**14 des 22 équipements touristiques majeurs connaissent une hausse de fréquentation par rapport à 2018 ; cette hausse est portée par 3 sites pédagogiques situés en entrée de rade.**

50% des entrées dans ces 22 équipements majeurs sont enregistrées à la Cité de la Voile Éric Tabarly, aux musées de la Citadelle (Musée de la Compagnie des Indes + Musée de la Marine) et au sous-marin Flore, équipements situés en entrée de rade. 70% des entrées se regroupent dans les 5 équipements de plus de 30 000 entrées :

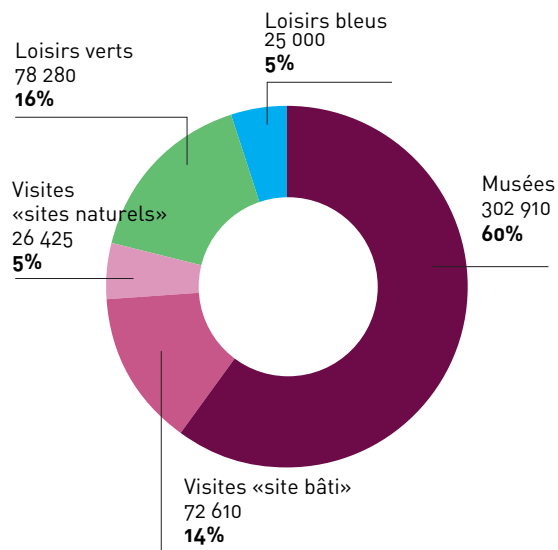
- La Cité de la Voile Éric Tabarly (20% des entrées),
- Le Sous-marin Flore et son musée (15%),
- Les Musées de la Citadelle de Port-Louis (Musée de la Compagnie des Indes et Musée de la Marine, 15%),
- Le Village de Poul-Fetan (9%),
- Le Haras National d'Hennebont (8%).

En 2019, la fréquentation cumulée pour les 22 équipements touristiques majeurs observés est de **505 225 entrées, soit +6,2% par rapport à 2018**. Cela correspond à +29 412 entrées, dont 25 243 sont issues de la Cité de la Voile Éric Tabarly, du sous-marin Flore et des musées de la Citadelle de Port-Louis.

Les fréquentations sont en forte augmentation par rapport à 2018 pour les animations :

- Observatoire du plancton à Port-Louis (+65% ; cette augmentation s'explique par un meilleur suivi de la fréquentation en 2019 selon les organisateurs),
- Musée de Groix (+28%),
- Tours Broërec'h d'Hennebont (+18%),
- Tyrolienne de Lanester (+17%).

**Répartition des entrées en 2019 par type d'équipements**

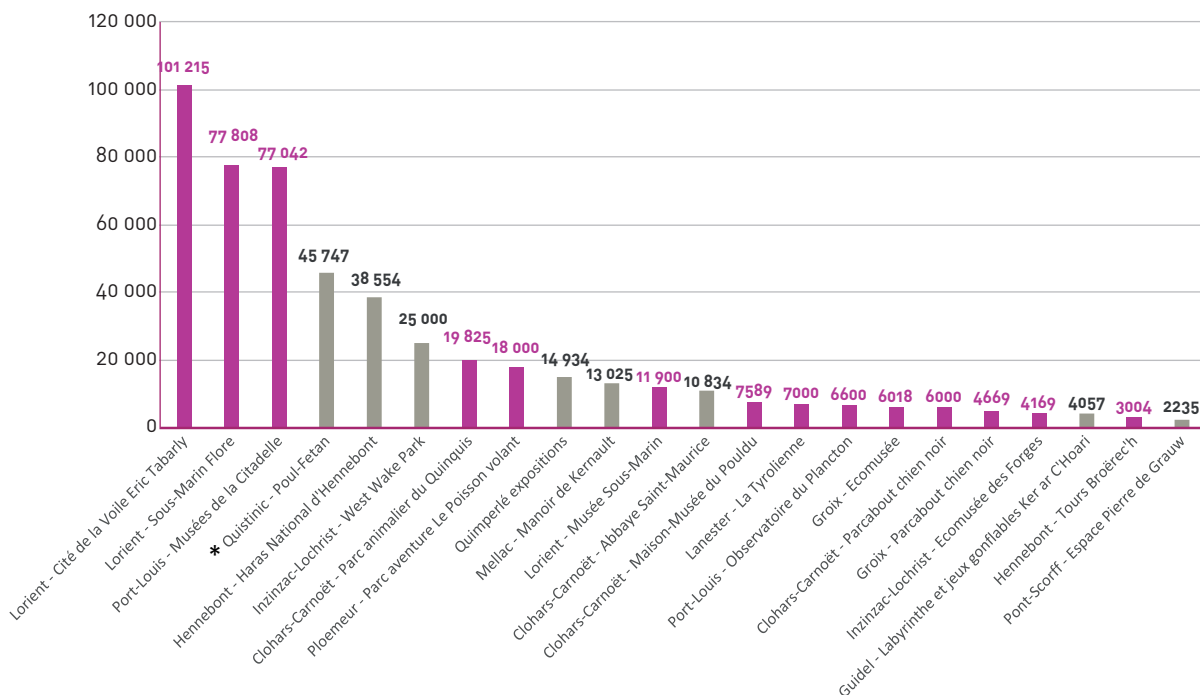


Source : Gestionnaires des équipements touristiques  
Traitement AudéLor

Les principales baisses par rapport à 2018 sont enregistrées au Manoir de Kernault (-31%), aux expositions de Quimperlé (-21%) et au labyrinthe et jeux gonflables Ker ar C'hoari à Guidel (-17%).



Fréquentation des 22 équipements touristiques majeurs (en violet : évolution > 6%)

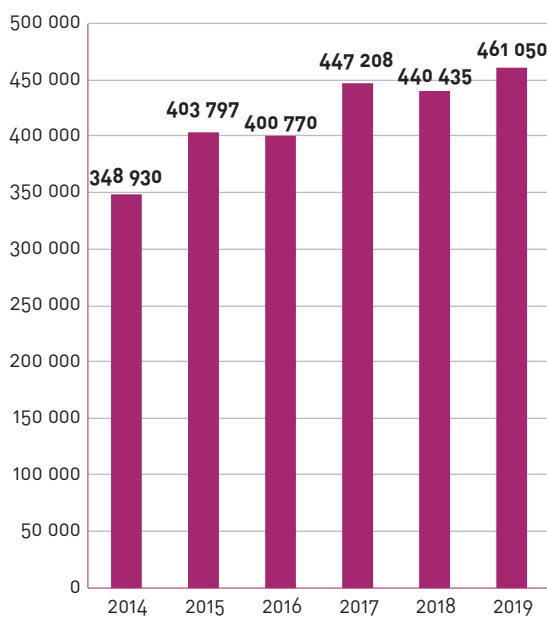


(\*) : Chiffre de 2018

Source : Gestionnaires des équipements touristiques - Traitement AudéLor

Les 5 équipements touristiques qui ont fermé en 2018-2019 représentaient, en 2017, 172 157 entrées, dont 156 000 enregistrées au zoo de Pont-Scorff. Entre 2014 et 2019, à champs constant\*, le nombre d'entrées cumulées a diminué de 18,2%. En excluant les fréquentations du Zoo de Pont-Scorff (entre 156 000 et 214 600 entrées annuelles), l'évolution est positive : +32,1%.

Évolution du nombre d'entrées cumulées dans 19 équipements touristiques majeurs (> 2000 entrées annuelles) Sans le Zoo de Pont-Scorff



Sources : Gestionnaires des équipements touristiques - Traitement AudéLor

[\*] : équipements ouverts en 2019 et dont on a les données de fréquentation depuis 2014 + équipements qui ont fermé au public en 2018-2019 : Ferme d'autruches de la Saudraye, Maison de l'île de Kerner, Odysseum, Tisserie et Zoo de Pont-Scorff.



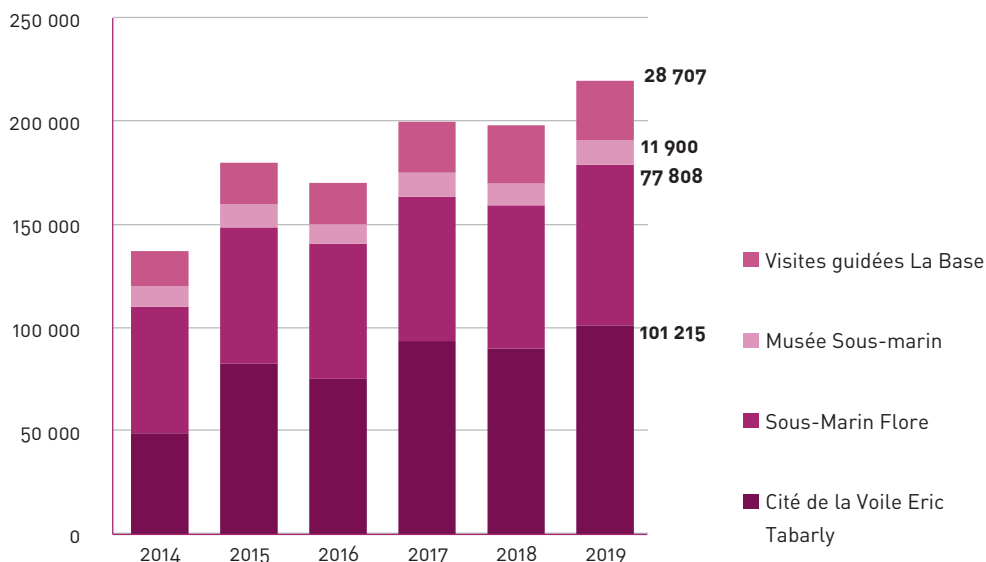
## LE SITE DE "LORIENT LA BASE", LOCOMOTIVE DE LA DESTINATION- EN TERME DE FRÉQUENTATION ET D'IMAGE

Depuis le départ du ministère de la Défense en 1997, les réhabilitations successives de cette ancienne base de sous-marins ont transformé ce site de 20 ha en symbole de résilience territoriale, "Lorient La Base". Tout à la fois, il est un pôle de voile de compétition internationalement reconnu, un quartier d'affaires, un parc d'activités nautiques et une véritable destination touristique et de loisirs, rassemblant :

- La Cité de la Voile Éric Tabarly,
- Le Musée sous-marin,
- Le Sous-marin Flore et son musée,
- Des visites guidées du site.

Cet espace est en constante évolution. En 2019, une nouvelle salle de musiques actuelles a été inaugurée sur le site avec plus de 50 concerts par an et l'accueil du festival Les Indisciplinés au mois de novembre. En 2020, une nouvelle activité de loisirs va s'y implanter : la tyrolienne TyRoll (350 m de long à 60km/h au-dessus de l'eau). L'ensemble de cette offre a accueilli, **en 2019, 219 630 visiteurs soit 10,9% de plus qu'en 2018. Entre 2014 et 2019, ces 4 activités pédagogiques situées à Lorient La Base ont connu une hausse de fréquentation de +60,1%** passant de 137 224 vi-sites en 2014 à 219 630 en 2019.

Nombre d'entrées cumulées dans les équipements de Lorient La Base



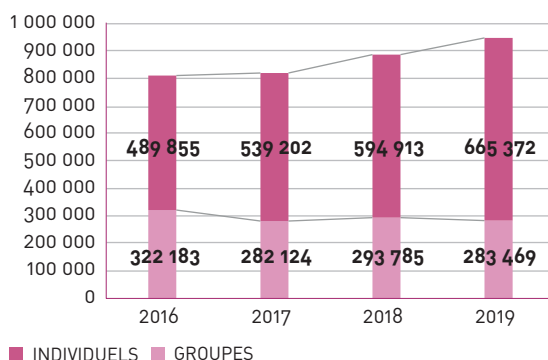
Sources : Sellor, Musée Sous-marin, Mairie de Lorient - Traitement AudéLor

## ACTIVITÉS NAUTIQUES

Le territoire de la Destination bénéficie d'un linéaire de côte de 170 km, comprenant 22 plages surveillées. Par ailleurs, plusieurs vallées et sites naturels contribuent à l'attractivité de la Destination (Cf. carte p.6) : le Belon, l'Isole, l'Ellé, la Laita, le Scorff, le Blavet, la petite mer de Gâvres, la Ria d'Étel, la réserve François le Bail (Groix). Ces espaces naturels sont autant de terrains de découvertes sportives et de détente pour les touristes. **Ainsi, 9 bases nautiques, de surf ou d'eau vive accueillent les amateurs de sports nautiques.**

La Sellor, société d'économie mixte créée en 1988, a pour objet la gestion de ports de plaisance, d'équipements nautiques, de musées et d'hébergements situés sur Lorient Agglomération. Son chiffre d'affaires (CA) total annuel (individuels + groupes hors scolaires) pour les activités nautiques s'élève à 948 841 € en 2019. **Il a augmenté de 6,8% par rapport à 2018, et de 16,8% par rapport à 2016.**

### Évolution du chiffre d'affaires HT hors scolaires (€)



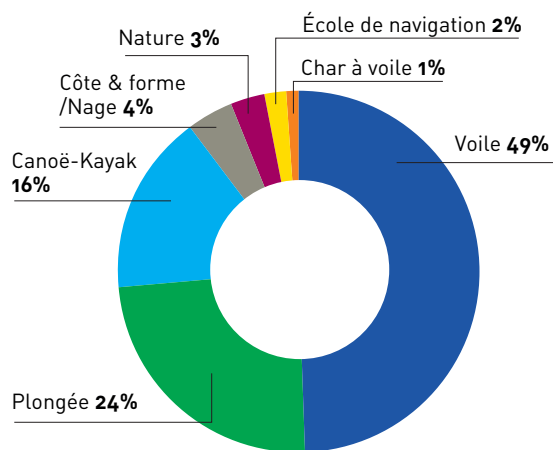
Source : Sellor - Traitement AudéLor

Cette augmentation de chiffre d'affaires correspond notamment au développement des activités école navigation, sports nature, "côte & forme" (nage, marche en

mer, yoga, etc.) et canoë-kayak. Sur la période 2016-2019, ces mêmes activités connaissent une progression plus importante hors saison qu'en juillet-août (exemple pour le canoë-kayak : +16,2% entre 2016 et 2019 en juillet-août, +133,8% hors saison). *Source : Sellor.*

Le chiffre d'affaires des activités nautiques gérées par la Sellor est dominé par les activités voile (pour près de la moitié), plongée (pour près d'1/4), et canoë-kayak (16,3%). Cela s'explique notamment par le volume de clientèle important pour ces trois activités majeures. 38,6% des clients (individuels et groupes confondus) des activités nautiques le sont pour la voile, 28,4% pour le canoë-kayak et 23% pour la plongée.

### Répartition du chiffre d'affaires par type d'activité Sellor 2019



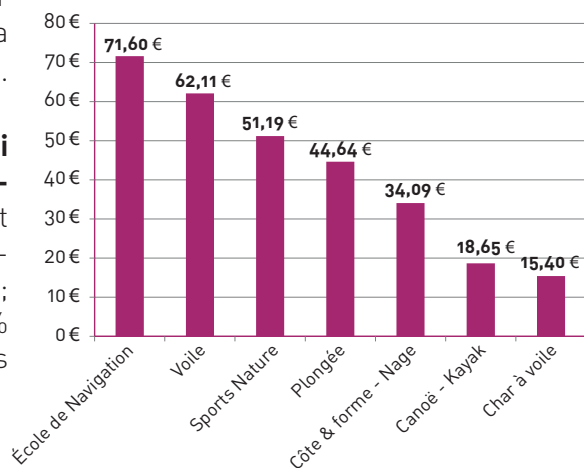
Source : Sellor - Traitement AudéLor



L'activité d'école de navigation présente le panier moyen le plus élevé avec 72 € par client individuel, soit 10€ de plus que pour la voile, et 56 € de plus que pour le char à voile.

C'est le site de **Kerguelen** (Ploemeur) **qui a accueilli le plus de pratiquants nautiques en 2019, avec 23 052 clients**, soit 68% des effectifs. Le parc d'eau vive (Inzinzac-Lochrist) arrive en seconde position ; avec ses 5228 passages, il représente 17% de la fréquentation des sites nautiques gérés par la Sellor.

Valeur du panier moyen d'un client individuel en fonction du type d'activité



Source : Sellor - Traitement AudéLor



## FRÉQUENTATION D'AUTRES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

### 38 606 participants aux visites guidées en ville

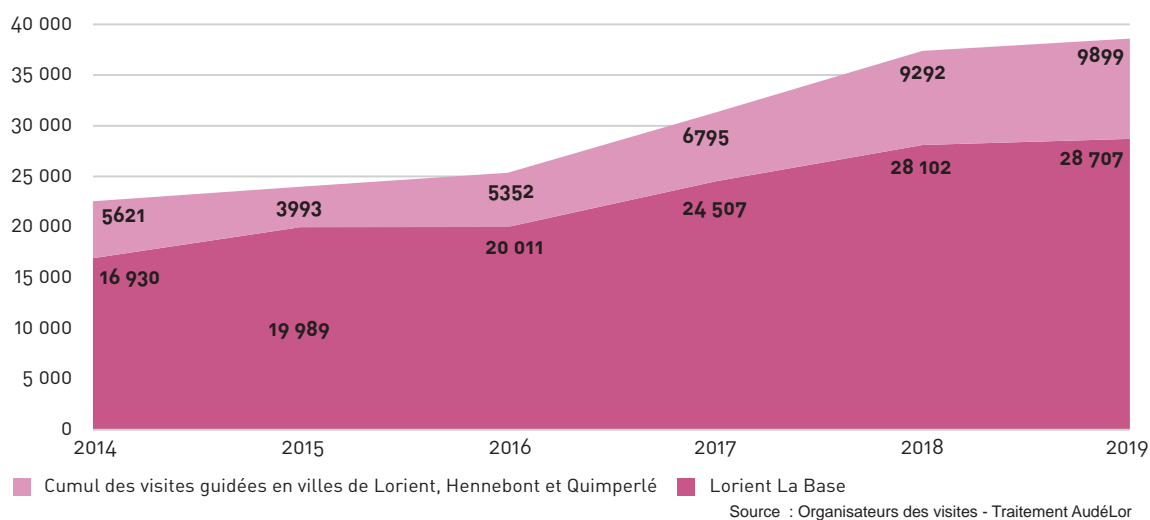
Sur le territoire de la Destination, des visites guidées sont proposées dans les villes de Lorient, Hennebont et Quimperlé, ainsi que sur le site de La Base à Lorient. En 2019, cela représente **38 606 participants, soit 1212 de plus qu'en 2018 (+3%) et 16 055 de plus qu'en 2014 (+71%)**.

Le site de Lorient La Base rassemble 74% des visites guidées urbaines, avec 28 707 participants.

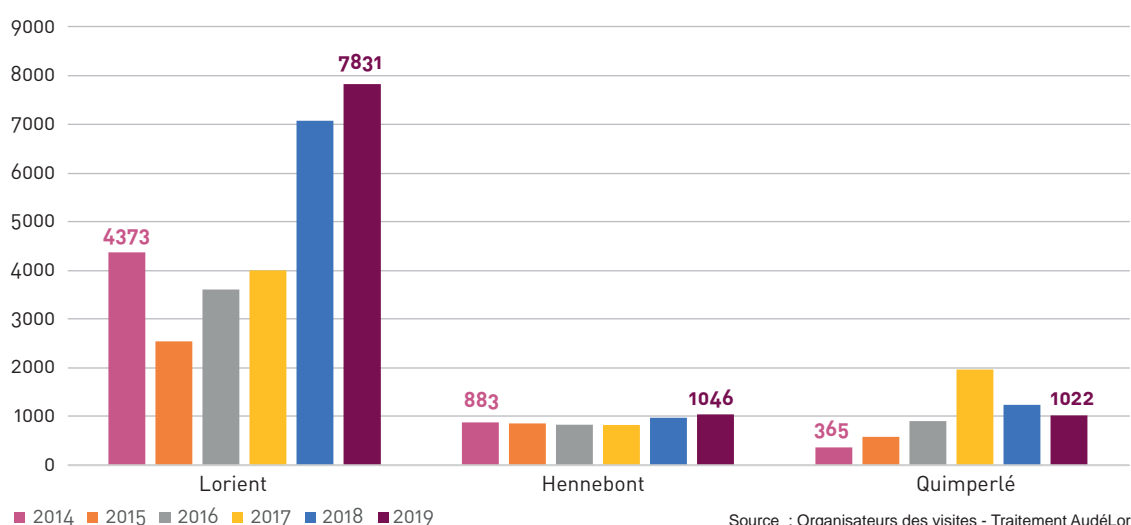
Depuis 2014, alors que les visites guidées à Hennebont ont enregistré une progression de +18% de participants, la ville de Lorient a presque doublé son nombre de visiteurs (de 4373 à 7831, +79%) et les visiteurs à Quimperlé ont triplé (de 365 à 1022, +180%).

À Hennebont, les visites en calèche, proposées depuis 2013, représentent 26% des visites guidées de la ville. Leur taux de remplissage est d'environ 85% chaque année.

### Visites guidées urbaines - 2019



### Nombre d'entrées aux visites guidées urbaines





### La réserve naturelle de Groix dévoilée par l'Association Bretagne Vivante

En 2019, 2417 personnes (1224 participants en été, 1193 hors période estivale) ont bénéficié de 92 animations réalisées sur la réserve naturelle de Groix.

Répartition du public aux animations estivales de la réserve naturelle François Le Bail en 2019 :

Thèmes des animations	Nombre de participants	Nombre d'animations	Nombre moyen de participants par animation
Tour de l'île avec Escal'Ouest	556	6	92,7
Phare de Pen Men	354	7	50,6
Visite RN Chats	154	8	19,3
Balade historique	85	9	9,4
Conférence sur les chauve-souris	43	1	43
Atelier d'écriture	17	4	4,3
Sortie engouement	15	1	15
<b>TOTAUX</b>	<b>1224</b>	<b>36</b>	<b>12,3 hors Escal'Ouest, Phare et Conférence</b>

Source : Réserve naturelle de Groix - Traitement AudéLor

### L'application Rando Bretagne Sud

L'application "Rando Bretagne Sud", inaugurée au printemps 2018 par Quimperlé Communauté et Lorient Agglomération, propose **150 circuits à pied, vélo ou cheval**. Entre son lancement et le 31 décembre 2019, cette appli a été installée 18 800 fois.

**En 2019, 26 353 téléchargements de circuits ont été comptabilisés, soit 1000 de plus par rapport à 2018.** 2798 nouveaux utilisateurs ont été comptabilisés en 2019 (6474 utilisateurs au total au 17/03/2020).



### Chiffres clés de l'application "Rando Bretagne Sud"

- 39 communes couvertes par au moins un circuit
- Des parcours de rando de 2 à 162 km, avec 4 niveaux de difficulté : parcours facile, intermédiaire, difficile, très difficile
- 17 balades de moins d'1h
- 16 balades patrimoine
- 8 parcours "Confort et accessibles" PMR
- 45 parcours VTT
- 4 parcours trail
- 2 parcours à cheval

Sources : Lorient Agglomération et Quimperlé Communauté



## FRÉQUENTATION D'AUTRES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

**Les circuits de la Maison de la Mer**  
**Les circuits portuaires organisés par la Maison de la Mer ont attiré 1941 visiteurs en 2019, soit +5,7% par rapport à 2018.** 787 visiteurs ont été comptabilisés en individuels, et 1154 en groupes.

7 circuits ont été proposés en 2019 :

- **La Marée du jour (port de pêche de Keroman) : 77,3% de la fréquentation 2019,**
- La Rade aux 3000 navires : 10,9%,
- Objectif Pêche durable (station Ifremer) : 4,2%,
- Secrets de navires (aire de réparation navale) : 4,1%,
- Du poisson à la molécule (centre technique IDMer) : 2,7%,
- Conception des engins de pêche (atelier du pêcheur et docks des entrepôts) : 0,5%,
- Itechmer : 0,3%.

La diffusion des visites virtuelles se poursuit également sur YouTube et sur la radio locale Jaime Radio.

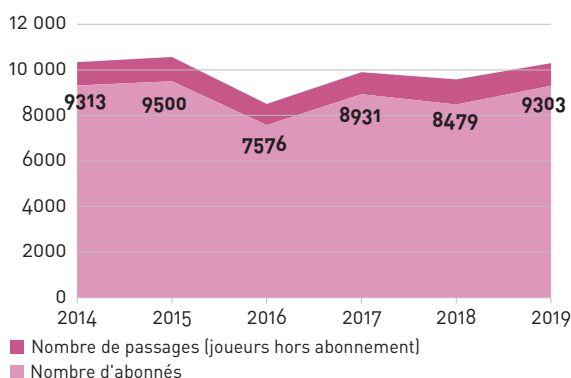
### Les loisirs urbains, pour les touristes comme pour les locaux

Le "Kasino" de Larmor-Plage a enregistré 206 000 entrées en 2019, soit +3% de fréquentation par rapport à 2018. Les escape games se sont développés sur l'agglomération lorientaise : 2 à Lanester et 1 à Lorient.

### Des golfs qui gagnent des joueurs de passage

Le territoire de la Destination propose deux golfs 18 trous : un à Quéven, et un à Ploemeur, en bord de mer. En 2019, **le nombre cumulé de passages payants (Green-fee) dans ces 2 golfs est de 9303 ; il a augmenté par rapport à 2018 (+824, soit +9,7%),** mais est stable par rapport à 2014. Le nombre d'abonnements cumulés en revanche est en baisse, passant de 1102 en 2018 à 991 en 2019 (-10,1%) et de 1025 en 2014 à 991 en 2019 (-3,3%).

Fréquentation cumulée au sein des 2 golfs



Sources : Lorient Agglomération et Bluegreen  
 Traitement AudéLor





# 6 DES ÉVÉNEMENTS QUI BOOSTENT L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE

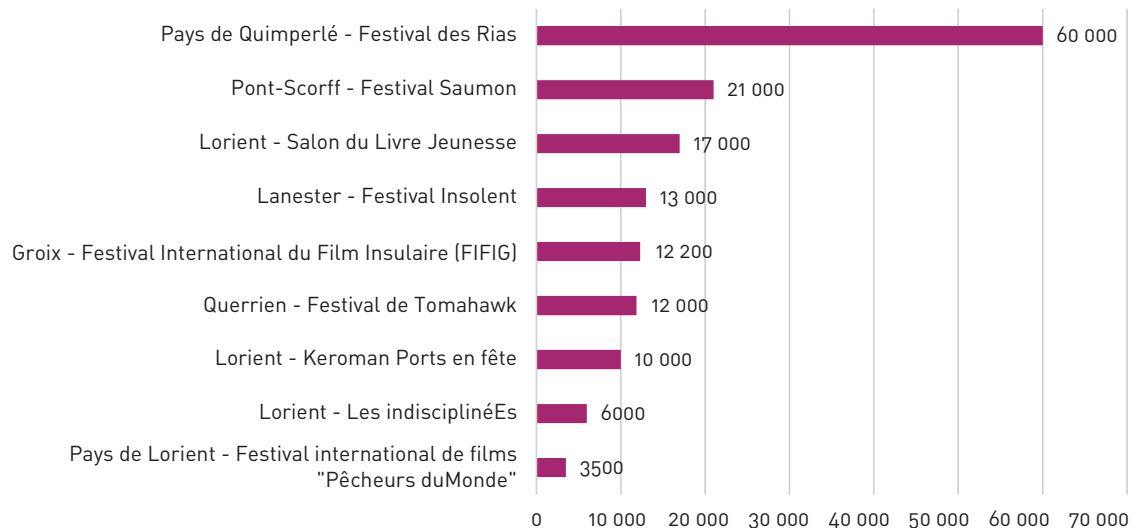
## ÉVÉNEMENTS "GRAND PUBLIC"

**10 événements culturels majeurs ont rassemblé près d'1 million de festivaliers en 2019**

En 2019, 954 700 festivaliers ont été recensés lors de 10 événements culturels ; c'est

56 200 de plus (+6,3%) par rapport à 2017. 84% (800 000 festivaliers) d'entre eux proviennent du Festival Interceltique de Lorient (FIL), et 6% d'entre eux sont issus du Festival des Rias, sur le pays de Quimperlé.

Nombre de visiteurs aux principaux événements culturels de la Destination Lorient - Quimperlé en 2019 (Hors FIL)



Source : Organismes des événements - Traitement AudéLor

Entre 2017 et 2019, **ces 10 événements majeurs ont connu une hausse de fréquentation de 6,3%**. Tous les événements ont connu une hausse, sauf :

- Lorient - Keroman Ports en Fête (-33,3%) : événement d'une seule journée, où la météo fut très pluvieuse,
- Lanester - Festival Insolent (-13,3%) : seule la collection automne s'est tenue, la collection printemps n'a pas eu lieu (un seul événement annuel au lieu de 2),
- Pays de Quimperlé - Festival des Rias (-1,6%).

Les hausses de fréquentation les plus importantes concernent :

- Pont-Scorff - Festival du Saumon (+110,0%),

- Pays de Lorient - Festival international de films "Pêcheurs du Monde" (+40,0%),
- Querrien - Festival de Tomahawk (+20,0%).

Les festivals sont des facteurs d'attractivité de la Destination Lorient - Quimperlé et contribuent à son image touristique. Le plus important d'entre eux en terme de fréquentation est sans conteste **le Festival Interceltique de Lorient (FIL), avec ses 800 000 visiteurs** en 10 jours en 2019. Son ancrage dans le territoire depuis 50 ans, sa tenue pendant les vacances scolaires estivales, son ouverture à l'international (participants de diverses nations celtes) et sa couverture médiatique importante, font de ce festival un incontournable touristique.

### **Festival Interceltique de Lorient - 2019 (évolution par rapport à 2018)**

- 800 000 visiteurs accueillis (+6,7%)
- 65 322 spectateurs payants (-18,3%), soit 8% des visiteurs
- 94 722 badges vendus (+1,9%), soit 12% des visiteurs et 473 610 € de soutien pour le FIL
- 1 391 000 téléspectateurs lors de la rediffusion de la Grande Parade à la télévision
- 2 740 000 téléspectateurs lors de la rediffusion de la Nuit Interceltique (+19,1%) à la télévision.

**Le Festival des Rias, sur le Pays de Quimperlé, a accueilli 60 000 visiteurs en 2019**, soit 5000 de moins qu'en 2018 (-7,7%). 3 spectacles avaient dû être annulés en 2019 à cause de la mauvaise météo ; après une très bonne année 2018, ce festival retrouve en 2019 une fréquentation similaire à 2016 (60 800 visiteurs).

### **Un nombre d'événements sportifs variable suivant les années**

Plusieurs événements sportifs d'envergure ont lieu sur le territoire de la Destination Lorient-Quimperlé. Ils touchent un public spécifique, mais restent ouverts aux touristes qui séjournent sur le territoire. Ces rassemblements comptent de nombreux participants sportifs et spectateurs, et ont un rayonnement départemental et régional, voire national pour certaines compétitions.

#### **Le Football Club de Lorient**

Le Stade du Moustoir à Lorient accueille les matches de football du FCL. En 2019, 169 395 spectateurs ont été recensés, soit 30,3% de plus qu'en 2018.

#### **Le Grand Prix de Plouay**

Cette compétition de cyclistes a rassemblé 2390 participants et 15 000 spectateurs lors de son édition de 2019, soit 390 participants de moins qu'en 2018 mais 5500 spectateurs de plus. Elle a généré au moins 550 nuitées pour héberger les coureurs, français et étrangers.

#### **Les 24h Kayak**

La 19<sup>ème</sup> édition des 24h kayak a été marquée en 2019 par l'annulation du défi des écoles Lorient Agglomération, le vendredi 7 juin, pour cause de météo en alerte orange. C'est la première année que l'organisation a dû annuler le défi des écoles ; 688 enfants (27 classes de CM1/CM2) et 214 accompagnants devaient concourir à l'épreuve.

Les samedi 8 et dimanche 9 juin, 810 participants, répartis dans 108 équipes, ont participé à la compétition sur deux jours. C'est 27 équipes de moins qu'en 2018, une année exceptionnelle où l'événement avait atteint sa jauge maximale d'accueil de concurrents. Le bilan qualitatif de cette édition est très bon, puisque la note attribuée par les participants est de 7,86/10. Malgré la mauvaise météo le dimanche, l'organisation a estimé le nombre de spectateurs à 10 000.

#### **Le Championnat de Tir**

Cet événement national a été accueilli au sein du Parc des Expositions à Lanester pendant 6 jours, et a rassemblé 3000 participants et plus de 100 membres d'organisation. A elle seule, cette compétition a généré 9000 nuitées sur le territoire.



## RENCONTRES PROFESSIONNELLES

Le nombre et la fréquentation des rencontres professionnelles sur la Destination sont des indicateurs du tourisme d'affaires mesurés dans le cadre de cet observatoire. Le tourisme d'affaires comprend à la fois les voyageurs d'affaires en déplacement professionnel pour des réunions ou formations par exemple, et les événements professionnels au sens MICE (Meeting, Incentive, Conferences, Exhibitions/Events).

De plus, la tenue d'événements professionnels sur le territoire de la Destination participe à accroître sa visibilité et son attractivité. Ainsi, un séjour pour des raisons professionnelles peut, s'il est réussi, provoquer des envies de séjours touristiques en famille et/ou entre amis.

Pour rappel, les nuitées de tourisme d'affaires ont augmenté de +7,9% entre 2018 et 2019, après une baisse entre 2014 et 2018. En octobre 2019, la Segepex et la Sellor ont signé une convention de partenariat afin de proposer ensemble une offre commerciale complète, et faire du territoire une véritable destination pour le tourisme d'affaires.

### Les événements Segepex , “Lorient Bretagne Sud Expo-Congrès”

234 manifestations (salons, spectacles et concerts, congrès, séminaires, réunions d'entreprises, cérémonies, etc.) ont eu lieu sur toute l'année 2019 dans les deux équipements de la Segepex (Palais des Congrès à Lorient et Parc des Expositions à Lanester), générant un flux de **273 002 visiteurs, 15 251 nuitées, 1 235 512 € de retombées économiques directes**. Parmi ces manifestations, certaines sont destinées au grand public, d'autres sont accessibles sur invitation seulement. Les rencontres professionnelles (MICE) représentent 1 045 017 € de CA HT pour la Segepex, soit 52,38% du CA HT total de la Segepex.

En 2019, par rapport à 2016, presque tous les indicateurs sont positifs :

- +31,5% d'événements annuels,
- +7,6% de fréquentation,
- +14,6% de CA HT des événements organisés,
- +62,0% de nuitées directement générées,
- +227,1% de retombées économiques directes.

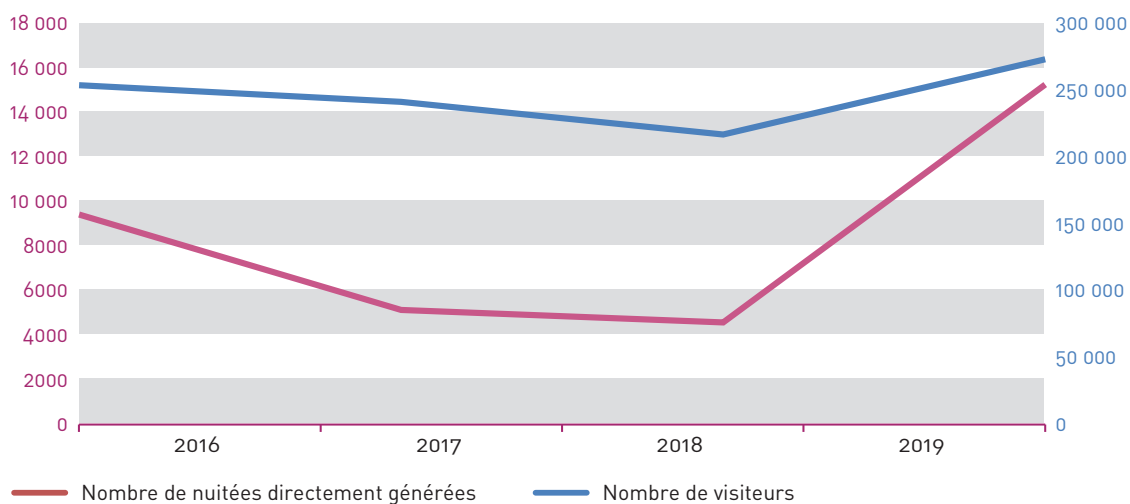
Seul le nombre moyen de visiteurs par événement a chuté de -18,2%, passant de 1426 visiteurs par événement en 2016 à 1167 en 2019. Au niveau national, les rencontres professionnelles tendent vers des congrès plus petits (en fréquentation) et plus courts (en durée).

L'année 2019 est exceptionnelle en termes de fréquentation et de retombées pour ces deux équipements, pour plusieurs raisons :

- Forte augmentation du nombre d'événements en 2019 (+45 événements par rapport à 2018),
- Tenue du salon Itechmer : salon international des professionnels de la pêche se déroulant tous les 2 ans sur 3 jours. En 2019, il représente plus de 7300 visiteurs et plus de 240 exposants.
- Championnat national de la Fédération Française de Tir : 6 jours, 3000 participants, plus de 100 membres d'organisation, 9000 nuitées.

Toutefois, il convient de nuancer les évolutions, surtout sur l'événementiel, où la fréquence des événements est irrégulière et les fréquentations très ponctuelles et dépendantes de la nature des événements.

### Rapport entre le nombre de visiteurs et le nombre de nuitées directement générées



Source : Segepex - Traitement AudéLor

Sur les 234 924 nuitées d'affaires comptabilisées en hôtels en 2019, 15 251 proviennent des événements organisés dans les deux équipements gérés par la Segepex. L'année 2019 fut exceptionnelle puisqu'elle a enregistré trois fois plus de nuitées générées par les événements Segepex par rapport à 2017 ou 2018. Toutefois, même en

période favorable et bien que la Segepex ne représente qu'une partie des événements organisés sur le territoire, on note que l'événementiel pèse finalement peu (6,5% pour les nuitées issues des événements Segepex) dans les nuitées d'affaires, comme précisé déjà p.20.



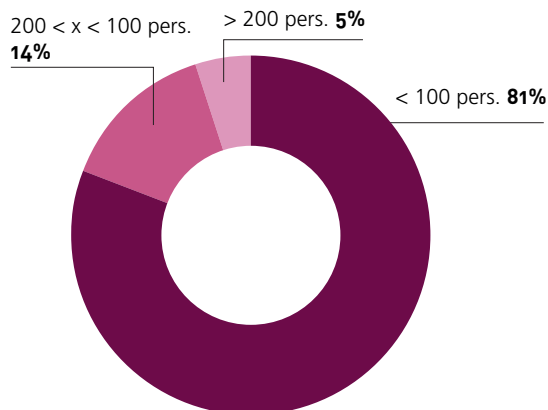


### Les événements Sellor, sur les sites de la Cité de la Voile Éric Tabarly, du Sous-marin Flore, du Haras National d'Hennebont, de la base Kerguelen Sport Océan.

En 2019, 189 manifestations ont eu lieu dans les équipements gérés par la Sellor, générant **10 693 visiteurs, soit une croissance de +54% sur 3 ans**. 85% de ces événements "Rencontres professionnelles" ont lieu à la Cité de la Voile Éric Tabarly. Les séminaires et événements d'entreprises représentent plus de 50% des événements et 44 % des participants. Les soirées d'entreprises représentent un poids important (19,6% de la fréquentation) grâce aux événements privés (dîners, cocktails...) qui se tiennent dans l'espace d'exposition permanente de la muséographie de la Cité de la Voile.

Les événements comptabilisés par la Sellor relèvent exclusivement du tourisme d'affaires et ne comprennent aucun événement grand public (salons, spectacles, etc.). Ainsi, 81% de ces manifestations rassemblent moins de 100 personnes en 2019. Toutefois, les opérations supérieures à 100 participants ont augmenté de 55% sur ces trois dernières années.

#### Taille des événements Sellor 2019



Source : Sellor - Traitement AudéLor

Le chiffre d'affaires sur ces événements professionnels toutes cibles sur l'ensemble des sites (Cité de la Voile Éric Tabarly, Sous-marin, Haras National d'Hennebont, Kerguelen Sport Océan) est de **280 000 € en CA global HT sur 2019**.



Cité de la Voile Éric Tabarly - Lorient © AudéLor

# ANNEXES

## Annexe 1 : Classement des sites dans les guides touristiques

Commune	Site	Guide bleu	Guide du Routard	Guide Michelin
Lorient	La Base des Sous Marins	*	*	*
Lorient	Le Musée du Sous Marin	*	*	*
Lorient	La Cité de la Voile Eric Tabarly	***	**	**
Port-Louis	La Citadelle	***	**	**
Port-Louis	Le musée de la Compagnie des Indes	***	**	**
Quimperlé	L'abbatiale Ste Croix	**	**	**
Quimperlé	La rue Dom-Morice	**	**	*
Hennebont	La Porte Broerec'h	*	*	cité
Clohars Carnoët	Le Pouldu	*	cité	cité
Clohars Carnoët	L'abbatiale St Maurice	**	**	cité
Doëlan	Doëlan	**	cité	cité
Groix	Ecomusée de Groix	*	**	cité
Hennebont	La Basilique ND du Paradis	*	*	cité
Lorient	L'Enclos du Port	**	*	cité
Lorient	Quai des Indes	cité	cité	cité
Lorient	Le sous marin Flore	cité	**	*
Mellac	Le Manoir de Kernault	*	**	cité
Clohars Carnoët	La maison musée du Pouldu		**	cité
Clohars Carnoët	La Forêt de Carnoët	*		cité
Clohars Carnoët	La Chapelle ND de la Paix		*	cité
Groix	ports		*	cité
Groix	Locmaria		*	cité
Groix	Plage des Grands Sables	**		*
Hennebont	Le Haras National	*	**	
Inzinzac-Lochrist	L'Ecomusée des Forges	**	*	
Larmor-Plage	Fort Bloqué	*	cité	
Locunolé	Les Roches du Diable		*	*
Lorient	Rue du Port	cité		cité
Lorient	Le port de pêche		**	cité
Lorient	Lorient La Base		***	**
Plouhinec	Presqu'île de Nestadio	*		cité
Pont-Scorff	La maison des Princes		*	cité
Pont-Scorff	L'Atelier d'Estienne		*	cité
Port-Louis	Le musée national de la Marine	*	**	
Quimperlé	La rue Brémond d'Ars		**	cité
Quimperlé	Le couvent des Ursulines		*	cité
Quimperlé	La Chapelle hospitalière		*	cité
Quimperlé	ND de l'Assomption		*	cité
	La Petite Mer de Gâvre	cité		cité
Groix	La maison de la réserve		*	
Groix	Pen Men		**	
Groix	Trou de l'Enfer			*
Groix	Loctudy			cité
Groix	Le Village de Kerlard		*	
Groix	Le Mené		*	
Groix	Parc aventure Parcabout		**	
Groix	Plage des Sables Rouges			cité
Hennebont	Le puits Ferré	cité		
Hennebont	Le parc Botanique de Kerbihan	cité		
Hennebont	Le Parc d'eau Vive		**	
Hennebont	West Wake Park		**	
Lanester	Cimetière à bateaux Kerhervy	cité		
Lorient	Place Alsace Lorraine	cité		
Lorient	L'Abri (Lorient)		*	
Lorient	Le port de plaisance		*	
Lorient	Eglise ND de la Victoire			cité
Moëlan-sur-Mer	Brigneau			cité
Moëlan-sur-Mer	Kerfany les Pins			cité
Plouay	Domaine de Manéhouarne			cité
Plouhinec	Villa Gallo-romaine de Mané-Véchen	cité		
Plouhinec	Pont-Lorois			cité
Pont-Scorff	L'Espace Pierre de Grauw		*	
Quimperlé	Le Pont Fleuri	*		
Quimperlé	Le Pont sur l'Issole	cité		
Riec-sur-Belton	Rosbras	*		
Larmor-Plage	Eglise ND de la Clarté		*	
Lorient	Kéroman	**		
Pont-Scorff	La Cour des Métiers d'Art		**	
Pont-Scorff	Zoo de Pont Scorff		*	



## Annexe 2 : Hébergements labellisés “développement durable”

LABEL / MARQUE	nombre	Détail des hébergements	Descriptif	Sources
La Clef verte	4	Auberges de jeunesse (Lorient et Groix), Camping Croas an Ter (Clohars-Carnoët), La Grange à Marie (Quistinic)	Hébergements touristiques qui s'engagent dans une démarche environnementale performante (gestion des déchets, économie d'eau et d'énergie, sensibilisation de la clientèle).	<a href="https://www.laclefverte.org/">https://www.laclefverte.org/</a>
Ecolabel européen	2	Camping de Croas an Ter (Clohars-Carnoët), camping Les Embruns (Clohars-Carnoët)	Hôtels ou campings qui mettent en place des mesures d'économies d'eau, d'énergie et de tri des déchets ainsi que des actions écologiques telles que l'utilisation de produits d'entretien verts, une offre bio dans le menu, des achats responsable etc.	<a href="https://procontact.afnor.org/">https://procontact.afnor.org/</a>
Chouette Nature	1	Domaine de Beg Porz (Moëlan-sur-Mer)	Le label est décerné aux adhérents de Cap France (tourisme associatif) et garantit un hébergement en harmonie avec son environnement naturel.	<a href="https://www.vacances-vertes.net/">https://www.vacances-vertes.net/</a>
Ecogîte	1	Gîte Entre Aven et Belon (Riec-sur-Bélon)	Gîtes et chambres d'hôtes construits et aménagés dans une démarche de construction durable.	<a href="https://www.gites-de-france.com">https://www.gites-de-france.com</a>
Green Morbihan	1	Hôtel de la Citadelle à Port-Louis	Marque créée par plusieurs professionnels du tourisme du Morbihan. Le label est attribué selon 66 critères issus de 10 thématiques (déchets, énergie, achats locaux, etc.)	<a href="https://www.morbihan.com/accueil/decouvrir/art-de-vivre/green-morbihan">https://www.morbihan.com/accueil/decouvrir/art-de-vivre/green-morbihan</a>
Accueil Paysan en Bretagne	1	Les chambres Nistor Glazel (Bubry)	Accueil Paysan est un groupement d'acteurs ruraux, agriculteurs ou non, qui mettent en place un accueil touristique, pédagogique, social ou une vente directe, en relation avec tous les acteurs du développement local. Sa vocation est l'accueil en milieu rural sous tous ses modes, par des hommes et des femmes qui y vivent et qui veulent faire découvrir leurs activités et leur environnement.	<a href="http://www.accueil-paysan-en-bretagne.fr/">http://www.accueil-paysan-en-bretagne.fr/</a>
Etape Rando Bretagne	3	La Grange à Marie (Quistinic), Le Roseau (Lanvaudan), Steren Ar Mor (Moëlan-sur-Mer)	Hébergements à la nuitée situés à proximité des grands itinéraires bretons engagés dans l'offre d'équipements et de services adaptés aux touristes à pied, à vélo et à cheval.	<a href="https://rando-etapes.bzh/">https://rando-etapes.bzh/</a>
Qualité tourisme	12	Camping le Moteno (Plouhinec), Campings Les Embruns, Le Kérou, Le Kergariou, (Clohars-Carnoët), Ty Nenez (Pont-Scorff), Hôtels Cléria, Leopold, Les Océanes (Lorient), Yellow Village Belle Plage, Camping La Pointe du Talud (Ploemeur), Camping Les Jardins de Kergal (Guidel), La Citadelle (Port-Louis)	Marque créée par l'Etat qui sélectionne et fédère sous un même symbole les démarches « qualité » engagées par les professionnels du tourisme, en vue d'améliorer continuellement leur activité et la satisfaction de leurs clientèles touristiques.	<a href="https://www.qualite-tourisme.gouv.fr/fr/moteur-de-recherche-qualite-tourisme">https://www.qualite-tourisme.gouv.fr/fr/moteur-de-recherche-qualite-tourisme</a>
Rando Accueil	9	Camping les Embruns, Rando-Gîte de Bannalec, Gîte d'étape Steren-ar-Mor, La Grange à Marie (Quistinic), Domaine du Val de Quéven, l'Escalade du Blavet à Quistinic, Hôtel Le Victor Hugo, Hôtel Cléria (Lorient), Au Fil de l'Eay (Hennebont)	Le label garantit des hébergements et des services adaptés aux différentes pratiques de balade et de grande randonnée.	<a href="https://www.rando-accueil.com/">https://www.rando-accueil.com/</a>
Accueil Vélo	6	Camping Atlantys (Ploemeur), Camping la Pointe du Talus (Ploemeur) Résidence pard océanique de Kerguelen (Larmor Plage) Le Victor Hugo (Lorient) Au fil de l'eau Korrigan (Hennebont) L'Escalade du Blavet (Languidic)	Le label garantit un équipement adapté pour les cyclistes.	<a href="https://www.francevelotourisme.com/hebergements">https://www.francevelotourisme.com/hebergements</a>
Tourisme et handicap	9	Gîte de Kerven (Arzano), Entre Aven et Belon (Riec sur Belon), Camping les Embruns (Clohars Carnoët), Gîte d'étape Steren ar Mor (Moëlan-sur-Mer), Camping entre Terre et Mer (Pont Scorff), Gîte Les deux Pierres (Merlevenez), La Grange à Marie (Quistinic), Gîte de Kerantarf (Inzinzac-Lochrist), Gîte le Verger (Caudan)	La labellisation Tourisme et Handicap « a pour objectif d'apporter une information fiable, descriptive et objective de l'accessibilité des sites et équipements touristiques ». La marque est une réponse à la demande des personnes en situation de handicap, elle apporte une garantie d'accueil efficace et adapté. Elle permet également de sensibiliser les professionnels du tourisme à l'accueil de personnes handicapées.	<a href="https://www.tourisme-handicaps.org">https://www.tourisme-handicaps.org</a>
Chambres d'hôtes Références	34		Alternative aux labels, mais sans critères catégoriels, les Chambres d'hôtes référence® permettent d'évaluer le niveau de prestation proposée par les hébergeurs. Ce dispositif permet un meilleur référencement des chambres d'hôtes non labellisées pour plus de lisibilité auprès des visiteurs.	

## MÉTHODE

**Un groupe de travail (comité de pilotage, COPIL) a été constitué afin d'avoir la vision la plus complète possible. Animé par AudéLor, il rassemble :**

STRUCTURE	RÉFÉRENT
Lorient Agglomération	Bénédicte LE GUELLAUT, Directrice du Développement touristique et du nautisme Marylise HELLEC, Responsable Tourisme
Office de tourisme Lorient Bretagne Sud Tourisme	Jean-Patrick PHILIPPE, Président Yannick CORBEL, Directeur
Quimperlé Communauté	David FOUILLE, Directeur du service Tourisme et Pays d'art et d'histoire
Office de tourisme Quimperlé Terre Océane	Olivier LE ROY, Président Valérie BRIENT, Directrice
Segepex Palais des Congrès et Parc des Expositions	Cédric GUILLOTIN, Directeur
Sellor Ports de plaisance, équipements et activités nautiques et muséographiques	Briec MORIN, Directeur

## SOURCES DE DONNÉES GÉNÉRALES

Sources de données	Informations obtenues
INSEE Morgoat	Nombre de nuitées en hôtellerie 2011-2019 à l'échelle de la Destination Lorient - Quimperlé Nombre de nuitées en campings 2019 seulement, pour la Destination Lorient-Quimperlé
Taxe de séjour	En complément des données Morgoat pour certaines nuitées Montant pour mesurer le poids / les recettes du tourisme pour le territoire
Liwango - Likibu	Nouvelle base de données qui agrège les flux de comparateurs de locations de vacances (Airbnb, Abritel et TripAdvisor).
INSEE Recensement	Nombre de lits touristiques en hôtels, campings, résidences de tourisme et auberges de jeunesse.
URSSAF	Nombre d'emplois, d'embauches et masse salariale de l'activité hôtellerie - restauration
Collecte de données de fréquentation auprès de partenaires locaux, équipements touristiques et organisateurs d'événements	Nous remercions l'ensemble de ces professionnels pour leur contribution à ce bilan 2019

## GLOSSAIRE

**Abritel** : Site spécialiste de locations de vacances en France, lancé en 1997 ; met en relation des propriétaires particuliers et agences immobilières avec des vacanciers du monde entier à la recherche d'hébergements. Fait partie du groupe HomeAway, Inc. (*Abritel est une marque de HomeAway France SARL*). Près d'1 million d'annonces de locations de vacances dans 190 pays.

**Airbnb** : Plateforme numérique née en 2008, pour mettre en relation hôtes et voyageurs et assurer la collecte et le transfert sécurisés des paiements.

**Auberge de jeunesse** : Établissement régi par une association à but non lucratif. Elle offre aux usagers un hébergement et un service de restauration limité et/ou une cuisine individuelle de même que d'autres prestations, programmes et activités. Ces derniers sont principalement destinés aux jeunes dans un objectif éducatif et récréatif. Elle possède un double agrément Ministère de la Jeunesse et des Sports et Ministère de l'Éducation Nationale. (*INSEE*).

**Chambre d'hôte** : Chambre meublée chez l'habitant en vue d'accueillir des touristes pour une ou plusieurs nuitées, assortie(s) de prestations (petit-déjeuner, fourniture de linge de maison, au minimum). À la différence du meublé de tourisme, le propriétaire est présent sur les lieux.

**Gîte d'étape** : D'une façon générale, mode d'hébergement conçu pour accueillir des randonneurs, des cyclotouristes ou des cavaliers. En principe, il se situe sur un itinéraire de randonnée reconnu (GR, FFRP...) ou à moins de 2 km de ces itinéraires et privilégie l'accueil à la nuitée. En général de dimension collective. (*pro.tourisme-loireatlantique.com*).

**Hébergements marchands** : Hébergements payants (hôtels, pensions de famille, résidences de tourisme, locations de vacances, etc.) (*ISPF, Institut de la statistique de la Polynésie française*).

**Hôtellerie de plein air = Campings**

**Lits touristiques** : Unité de mesure de base de l'offre d'hébergement touristique. Un lit correspond à une capacité d'accueil d'une personne. Selon les types d'hébergements, le secrétariat d'État au tourisme a établi des ratios afin de trouver des correspondances :

- Hôtellerie de tourisme = nombre de chambres x 2,
- Campings = nombre d'emplacements x 3,
- Meublés de tourisme = nombre de meublés x 4,
- Résidences secondaires = nombre de résidences secondaires x 5,
- Autres types d'hébergements = nombre de lits exact.

**Nuitées** : Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; 2 personnes séjournant 3 nuits dans un hôtel comptent ainsi pour 6 nuitées de même que 6 personnes ne séjournant qu'une nuit. (*INSEE*).

**Office de tourisme de catégorie I** : Par rapport aux offices classés en catégorie II, ils s'engagent à :

- ouvrir leur bureau d'information touristique principal, ainsi que ceux présents dans les stations classées de tourisme, au moins 240 jours / an (180 pour les cat. II) et pour une durée minimale de 4h / jour (3 pour les cat. II), et de 1680 heures / an (1080 pour les cat. II).
- proposer un service permanent d'accueil en français, en anglais (comme les cat. II) et dans au moins une autre langue étrangère en adéquation avec la clientèle accueillie. Leur site internet doit également proposer l'usage d'au moins trois langues.
- être certifiés, labellisés ou détenteurs d'une marque sur la base d'un référentiel au moins national, et relatif à la qualité de service.
- employer un directeur justifiant d'une formation de niveau 6 ou équivalent, et des collaborateurs permanents représentant au moins 5 équivalents temps plein travaillé (3 pour les cat. II).
- mettre en place un observatoire sur la satisfaction client et une gestion de la relation client. (*Source : Legifrance, Arrêté du 16 avril 2019 fixant les critères de classement des offices de tourisme*).

**Point i-mobile :** Lieu aménagé par l'Office de Tourisme (OT) et ses partenaires de Destination (publics et privés) pour permettre aux visiteurs d'un territoire de profiter d'une connexion Wifi gratuite et sécurisée, d'un équipement pour recharger les appareils mobiles, et de l'information touristique qualifiée fournie par l'OT. ([offices-de-tourisme-de-france.org](http://offices-de-tourisme-de-france.org)).

**Le Rando Gîte** est pertinemment situé sur ou à proximité des circuits de randonnée. Par nature, il est implanté pour satisfaire l'itinérance sur plusieurs jours ; il peut aussi être situé au coeur d'un réseau de petites balades. Le Rando Gîte satisfait tant le randonneur en quête d'une halte pour la nuit que celui qui pose son sac pour quelques jours. (<https://www.rando-accueil.com/Label/RandoGite.htm>)

**Résidence secondaire :** Logement utilisé pour les week-ends, les loisirs ou les vacances. Les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques sont également classés en résidences secondaires. La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir, c'est pourquoi, les deux catégories sont souvent regroupées. (*INSEE*).

**Résidence de tourisme :** Établissement commercial d'hébergement classé, faisant l'objet d'une exploitation permanente ou saisonnière. Elle est constituée d'un ensemble homogène de chambres ou d'appartements meublés, disposés en unités collectives ou pavillonnaires, offerts en location pour une occupation à la journée, à la semaine ou au mois à une clientèle touristique qui n'y élit pas domicile. Elle est dotée d'un minimum d'équipements et de services communs. Elle est gérée dans tous les cas par une seule personne physique ou morale. Une résidence de tourisme peut être composée de natures d'hébergement variées : appartement, chambre, mobile home (type camping). Les résidences de tourisme classées le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Elles sont classées de 1 à 5 étoiles.

Ce type d'hébergement est en forte croissance. Initialement conçues dans les années 1970, pour développer le parc immobilier locatif dans les stations de sport d'hiver, les résidences de tourisme ont depuis gagné le littoral et même, dans une moindre mesure, la ville et la campagne. En zone

urbaine, ces résidences accueillent souvent des étudiants en dehors des périodes touristiques. Tout propriétaire d'un logement dans une résidence de tourisme, pour bénéficier d'avantages fiscaux divers, doit le donner en location pour une durée minimum (9 ans) à l'exploitant de la résidence (Pierre et vacances, Maeva, Orion, Citadines, etc). Celui-ci se charge de trouver des locataires, de recouvrer les loyers et d'entretenir la résidence. Le propriétaire est ainsi totalement déchargé de la gestion de son bien et perçoit les revenus locatifs. À l'échéance du bail initial (9 ans), le propriétaire peut renouveler le bail initial ou revendre son bien ou en récupérer la jouissance. Pour bénéficier d'un taux réduit de TVA, une partie de l'hébergement (15 % de la capacité d'accueil) doit être confiée à un tour-opérateur. Ainsi, pour chaque résidence de tourisme, il conviendra de connaître sa date de création pour pouvoir mesurer l'évolution de sa capacité d'accueil au bout de 9 ans. De plus, il semble intéressant de pouvoir repérer le plus rapidement possible l'existence ou non de tour-opérateur.

À la différence d'un hôtel, les services sont moins étendus : pas de petits déjeuners quotidiens ni d'entretien des chambres au quotidien, pas de fourniture de linge de toilette. Les unités d'habitation des résidences doivent être équipées d'une cuisine ou d'un coin cuisine et d'un sanitaire privé. L'homogénéité des unités d'habitation exigée des résidences ne l'est pas pour les hôtels. (*INSEE*).

**Retombées économiques :** Dépenses (des consommateurs/usagers et organisateurs/donneurs d'ordre).

À la différence **d'impact économique** : création de richesses due à un équipement (UBS), un événement (Festival), etc. ; prise en compte des flux financiers entrants et sortants. (*AudéLor*).

**Station Verte :** Label touristique créé en 1964 par la Fédération Française des Stations Vertes et des Villages de Neige. Territoire d'accueil au coeur des terroirs, reconnu au niveau national comme une Station organisée proposant des séjours porteurs de sens, en faveur d'un tourisme nature, authentique, humain et respectueux de l'environnement. Elle peut être située à la campagne, à la montagne, près des littoraux, outre mer, et offre les services et les plaisirs attendus dans l'univers Nature.

**Taux d'occupation** (hôtellerie, hôtellerie de plein air, autres hébergements) : Rapport entre le nombre de chambres / emplacements occupés et le nombre de chambres / emplacements offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du **taux d'utilisation** qui rapporte le

nombre de chambres / emplacements occupés au nombre de chambres / emplacements total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés. (INSEE).

**Taxe de séjour** : Les communes / EPCI peuvent demander aux vacanciers séjournant sur leur territoire de payer une taxe de séjour. Instaurée pour soutenir l'activité touristique du territoire, renforcer son attractivité et son rayonnement, promouvoir l'offre touristique locale (objectif : ne pas faire supporter au seul contribuable local les frais liés au tourisme), elle est payée par le visiteur (toute personne passant au moins une nuitée dans un hébergement marchand, hormis celle déjà assujettie à la taxe d'habitation sur la commune du séjour) en fonction du type d'hébergement et de son classement.

La taxe de séjour et la période durant laquelle elle s'applique sont déterminées par le conseil municipal de la commune ou l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Le département peut, par ailleurs, instituer une taxe additionnelle. Cette taxe s'élève à 10 % de la taxe de séjour. Elle est payée en même temps que la taxe de séjour à laquelle elle s'ajoute.

La taxe de séjour est due par personne et par nuit. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, son montant varie :

- selon le type d'hébergement (hôtel, meublé de tourisme, camping, etc.),
- et selon que l'hébergement est ou non classé.

Le montant de la taxe doit être affiché chez le logeur, l'hôtelier ou le propriétaire du logement. Il doit figurer sur la facture remise au vacancier. Il est également disponible à la mairie ou à l'office de tourisme concerné.

La taxe de séjour doit être payée par le vacancier qui loge dans l'un des hébergements suivants :

- palace,
- hôtel de tourisme,
- résidence de tourisme,
- meublé de tourisme ou location de vacances entre particuliers,
- chambre d'hôtes,
- village de vacances,

- hébergement de plein air (camping, caravannage, port de plaisance, aire de stationnement),
- auberge de jeunesse.

Elle est réglée au logeur, à l'hôtelier ou au propriétaire qui la reverse à la commune. Elle peut également être réglée au professionnel qui assure le service de réservation par internet pour le compte du logeur, de l'hôtelier, du propriétaire.

Certaines personnes peuvent être exonérées de la taxe de séjour, selon la décision de la commune ou de l'EPCI :

- enfant de moins de 18 ans,
- titulaire d'un contrat de travail saisonnier employé dans la commune,
- bénéficiaire d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire,
- personne occupant des locaux dont le loyer est inférieur à un montant déterminé par le conseil municipal.

Le propriétaire séjournant dans sa résidence secondaire (et pour laquelle il paie la taxe d'habitation), n'est pas redevable de la taxe de séjour. (*service-public.fr*).

**Touriste** : Qui passe au moins une nuit sur place.

**Village (de) vacances** : Ensemble d'hébergements faisant l'objet d'une exploitation globale à caractère commercial ou non, destiné à assurer des séjours de vacances et de loisirs, selon un prix forfaitaire comportant la fourniture de repas ou de moyens individuels pour les préparer, et l'usage d'équipements collectifs permettant des activités de loisirs sportifs et culturels. Les villages de vacances comprennent :

- des hébergements individuels ou collectifs et des locaux affectés à la gestion et aux services ;
- des installations communes destinées aux activités à caractère sportif et aux distractions collectives.

Pour les repas, l'une ou l'autre des deux formules suivantes : restaurant ou cuisine individuelle par logement avec ou sans distribution de plats cuisinés.

Ils sont classés par Atout France de 1 à 5 étoiles

selon les nouvelles normes en vigueur depuis juillet 2012. Chaque village de vacances fait l'objet d'un double agrément : un agrément village de vacances délivré par le Secrétariat d'État au Tourisme, un agrément tourisme social délivré par le Ministère des Affaires Sociales.

Un village de vacances peut être composé de natures d'hébergement variées : appartement, gîte, chambre, emplacement (type camping). (INSEE).

### **Glossaire plateforme Liwango**

*(outil qui agrège et synthétise l'activité de plusieurs plateformes de réservation en ligne)*

**Offres réservables** : Offres d'hébergements proposées à la location au minimum une fois sur la Destination au cours de la période étudiée.

**Offres réservées (Date de réservation)** : Offres d'hébergements ayant été réservées (date de réservation) au minimum une fois pendant la période étudiée.

**Lits réservables** : Lits proposés à la location au minimum une fois sur la Destination au cours de la période étudiée.  
Occupation moyenne : Le taux d'occupation est calculé en divisant le nombre de nuits réservées par le nombre de nuits réservables sur la période étudiée.

**Fréquentation maximale potentielle** : Fréquentation maximale extrapolée à partir des logements réservés et de leur capacité totale. L'outil n'est pas en mesure de déterminer le nombre de personnes ayant réellement occupé chaque logement.

**Nuits réservées** : Nombre de nuits réservées sur la période étudiée.



**AudéLor**  
DÉVELOPPEUR DE TERRITOIRE

12 avenue de la perrière  
56324 Lorient cedex  
02 97 12 06 40

[www.audelor.com](http://www.audelor.com)



LICENCE OUVERTE  
OPEN LICENCE

Pour télécharger  
les communications  
d'AudéLor : [www.audelor.com](http://www.audelor.com)

